



# La **revue** des **marchés publics**

<http://www.dacmef.gov.bf>

*N° 4084 - Mercredi 26 février 2025*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 23**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 17

- Résultats provisoires des régions ..... P. 18 à 23

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 24 à 33**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 24 à 31

- Marchés de travaux ..... P. 32

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 33

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 34 à 56**

- Marchés de travaux ..... P. 35 à 40

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 41 à 56



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DEMANDE DE PRIX N°2025-004/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de divers imprimés pour l'organisation des concours session 2025

Référence et la date de publication : revue des marchés publics n° 4068 du mardi 04 février 2025

Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2025-003/MFPTPS/SG/DMP du 07/02/2025

Date de dépouillement : 12/02/2025 - Nombre de plis reçus : neuf (09) - Nombre de lots : unique - Financement : Budget Etat ; Exercice 2025

Lot unique : acquisition de divers imprimés pour l'organisation des concours session 2025

Moyenne des offres techniquement conformes : 32 208 217 F CFA TTC ; Enveloppe financière : 37 500 000 F CFA

TTC ; M (total des pondérations) : 35 383 287 F CFA TTC ; Borne inférieure (85% M) : 30 075 794 F CFA TTC ;

Borne supérieure (115%M) : 40 690 780 CFA TTC

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu		Montant corrigé HTVA		Montant TTC lu		Montant corrigé TTC		Rang	Observations
		mini	maxi	min	max	Mini	maxi	mini	Maxi		
1	EDF	24 401 250	31 677 000	24 361 250	31 627 000	28 793 475	37 378 860	28 746 275	37 319 680	6e	conforme
2	ROYAL DEVELOP- PEMENT SARL	22 320 000	28 840 000	22 320 000	28 840 000	26 337 600	34 031 200	26 337 600	34 031 200	5e	conforme
3	Le PELERIN SARL	20 896 000	26 995 000	20 896 000	26 995 000	24 657 280	31 854 100	24 657 280	31 854 100	1er	conforme
4	DEFI GRAPHIC	21 047 500	27 240 000	21 047 500	27 240 000	24 836 050	32 143 200	24 836 050	32 143 200	2e	conforme
5	BATIMART SARL	20 287 500	25 438 500	20 287 500	25 438 500	23 939 250	30 017 430	23 939 250	30 017 430	non clas- sé	offre anorma- lement basse
6	BURKIMBI PRESTA- TION SARL	23 977 000	31 178 500	23 977 000	31 178 500	28 292 860	36 790 630	25 257 036	32 842 995	3e	conforme (montant corri- gé suite à un rabais de 10.73%)
7	GRATECS	19 044 000	24 746 000	19 044 000	24 746 000	22 471 920	29 200 280	22 471 920	29 200 280	non clas- sé	offre anorma- lement basse
8	IMPRIMERIE FRA- TERNITE DU FASO	19 121 000	24 874 000	19 121 000	24 874 000	22 562 780	29 351 320	22 562 780	29 351 320	non clas- sé	offre anorma- lement basse
9	IMPRIM-NORD	21 981 500	28 062 500	21 981 500	28 062 500	25 938 170	33 113 750	25 938 170	33 113 750	4e	conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<p><b>Le PELERIN SARL pour un montant minimum de vingt millions huit cent – quatre vingt seize mille (20 896 000) FCFA HTVA et un maximum de vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (26 995 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de dix (10) jours pour chaque commande</b></p>									

## Résultats provisoires

### FONDS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

**Demande de prix n°2025-002/MCCAT/SG/FDCT/PRCP** du 10/01/2025 pour Location de salles et de stands décorés au profit du FDCT Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ziniaré. **Financement** : Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT), Exercice 2025  
**Nombre d'entreprises** : 05. **Date de dépouillement** : 27/01/2025. **Date de délibération** : 27/01/2025

#### lot 1 : Location de salles et de stands décorés au profit du FDCT/Ouagadougou

Candidats	Montant lu publiquement (en francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA) TTC		Observation/Rang
	Mini	Maxi	Mini TTC	Maxi TTC	

Intervalle des deux bornes : [6 099 335 – 8 252 041]

TILGRE	1 318 300	5 740 200	1 450 130	6 314 220	Conforme <b>1er</b>
GLOBALE DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE	1 425 000	6 390 000	1 567 500	7 029 000	Non conforme - caution de garantie non fourni

**Lot 1 : TILGRE** pour un montant minimum d'un million trois cent dix huit mille trois cent (1 318 300) Francs CFA HTVA et d'un montant maximum de cinq millions sept cent quarante mille deux cent (5 740 200) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours** par commande.

#### lot 2 : Location de salles et de stands décorés au profit du FDCT/Bobo-Dioulasso

Candidats	Montant lu publiquement (en francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA) TTC		Observation/Rang
	Mini	Maxi	Mini TTC	Maxi TTC	

Intervalle des deux bornes : [976 344 – 1 320 936]

TILGRE	365 000	906 000	401 500	996 600	Conforme <b>1er</b>
GLOBALE DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE	400 000	1 040 000	440 000	1 144 000	Non conforme - caution de garantie non fourni

**Lot 2 : TILGRE** pour un montant minimum de trois cent soixante cinq mille (365 000) Francs CFA HTVA et d'un montant maximum de neuf cent six mille (906 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours** par commande.

#### lot 3 : Location de salles et de stands décorés au profit du FDCT/Koudougou

Candidats	Montant lu publiquement (en francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA) TTC		Observation/Rang
	Mini	Maxi	Mini TTC	Maxi TTC	

Intervalle des deux bornes : [3 717 502 – 5 029 562]

DIMA	708 000	4 248 000	708 000	4 248 000	Conforme <b>1er</b>
GLOBALE DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE	600 000	3 600 000	660 000	3 960 000	Non conforme - caution de garantie non fourni
ORNELLA CONSEIL ET SERVICES	523 000	3 138 000	575 300	3 451 800	Non conforme - délai de validité non fourni - incohérence des unités des montants de soumission figurant sur la lettre de soumission (montant en TTC) et sur le bordereau des prix (montant en HTVA)

**Lot 3 : DIMA HOTEL** pour un montant minimum de sept cent huit mille (708 000) Francs CFA TTC et d'un montant maximum de quatre millions deux cent quarante huit mille (4 248 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours** par commande.

#### lot 4 : Location de salles et de stands décorés au profit du FDCT/Ziniaré

Candidats	Montant lu publiquement (en francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA) TTC		Observation/Rang
	Mini	Maxi	Mini TTC	Maxi TTC	

Intervalle des deux bornes : [2 300 855 – 3 112 921]

ECOF DISTRIBUTION ET SERVICES	400 000	2 000 000	440 000	2 200 000	Conforme <b>1er</b>
TILGRE	440 000	2 200 000	484 000	2 420 000	Conforme <b>2<sup>ème</sup></b>
GLOBALE DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE	500 000	2 500 000	550 000	2 750 000	Non conforme - caution de garantie non fourni

**Lot 4 : ECOF DISTRIBUTION ET SERVICES** pour un montant minimum de quatre cent mille (400 000) Francs CFA HTVA et d'un montant maximum de deux millions (2 000 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours** par commande.

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Synthèse de dépouillement du dossier de demande de prix à commandes n°2025/03/MS/SG/CHU-T du 16/01/2025 pour l'entretien paysager au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo  
 Paru dans la revue des marchés publics N° 4065 du jeudi 30 janvier 2025 ; Nombre de soumissionnaires : 07 ;  
 Date de dépouillement : mercredi 05 février 2025 ; Financement : Budget du CHU-T.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
1	SO.NE.PA.C	1	Min : 29 720 HT Maxi : 10 176 348 HT	Néant	<b>Non Conforme</b> -Item 5 : Périodicité de réalisation : 1 fois par trimestre demandé au lieu de 1 fois par semestre proposé <b>au lot 1</b> -Engagement à souscrire à une assurance individuelle de responsabilité civile de chef d'entreprise non fournie <b>aux lots 1 et 2</b> -Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-01MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 05/02/2025 <b>aux lots 1 et 2</b>
		2	Min : 10 100 HT Maxi : 3 189 165 HT		
2	NIDIS sarl	1	Min : 28 731 HT Maxi : 10 170 000 HT	Néant	<b>Conforme</b>
		2	Min : 11 767 HT Maxi : 4 025 000 HT		
3	CEN	1	Min : 33 794 TTC Max : 12 302 957 TTC	Néant	<b>Non Conforme</b> Lettre d'engagement (clauses 19.1 et 23.1 requises au lieu des clauses 14 et 16 des IC) au lot 1 et 2
		2	Min : 11 396 TTC Max : 4 109 211 TTC		
4	EKA SERVICE sarl	1	Min : 181 180 HT Maxi : 12 225 846 HT	Néant	<b>Non Conforme</b> - Engagement à souscrire à une assurance individuelle de responsabilité civile de chef d'entreprise non fourni -Attestation légalisée de l'autorisation du Ministère en charge de l'environnement non fournie
		2	Min : 62 564 HT Maxi : 3 419 479 HT		
5	B.C.S sarl	1	Min 33 644 TTC Max : 12 227 694 TTC	Néant	<b>Conforme</b>
		2	Min : 26 721 TTC Max : 4 935 186 TTC		
6	HOPE MULTI SERVICES	2	Min : 170 000 HTVA Max : 3 559 022 HTVA	Néant	<b>Non Conforme</b> - Engagement à souscrire à une assurance individuelle de responsabilité civile de chef d'entreprise non fourni ; -Attestation légalisée de l'autorisation du Ministère en charge de l'environnement non fournie ; -Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-06MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 05/02/2025
7	E.N.A.F	1	Min : 35 717 TTC Max : 12 978 131 TTC	Néant	<b>Non conforme</b> Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-07MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 05/02/2025
<b>Attributions</b>		<p><b>Lot 1 : BCS SARL avec un montant minimum de trente-trois mille six cent quarante quatre (33 644) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions deux cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-quatorze (12 227 694) francs CFA TTC avec un délai de trente (30) jours pour chaque commande.</b></p> <p><b>Lot 2 : NIDIS SARL avec un montant minimum de onze mille sept cent soixante-sept (11 767) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions vingt-cinq mille (4 025 000) francs CFA TTC avec un délai de trente (30) jours pour chaque commande.</b></p>			

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025-001/MS/SG/CHU-B/DG DU 08 JANVIER 2025 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO  
 FINANCEMENT : BUDGET DE CHU-B « EXERCICE 2025 »- DATE DE DEPOUILLEMENT : 14 février 2025  
 NOMBRE DE PLIS RECU : 01- NOMBRE DE LOTS : 01  
 REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°4055 du jeudi 16 janvier 2025  
 MONTANT PREVISIONNEL DU BUDGET : six millions cinq cent mille (6 500 000) FCFA TTC

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
1	J-BENINDO SERVICES	4 500 000	4 500 000	--	5 310 000	Conforme 1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE:</b> _J-BENINDO SERVICES _		pour un montant de : cinq millions cent soixante-six mille (5 166 000) F CFA/HTVA avec une augmentation des quantités aux items 1, 3 et 4 pour un taux de variation de 14,80% pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'administration. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.				

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Manifestation d'intérêt N°2025-001/MESRI/SG/DMP du 23/12/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour les études architecturales complètes et le suivi architectural des travaux de construction du bâtiment R+2 du siège de la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) au profit du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4052 du 13 janvier 2025 –  
 Reference de convocation de la CAM (ouverture) : Lettre N°2025-0048/MESRI/SG/DMP du 22/01/2025 - Date d'ouverture des plis : 28/01/2025  
 Nombre de plis reçus : douze (12) - Reference de convocation de la CAM (délibération) : Lettre N°2025-0082/MESRI/SG/DMP du 03/02/2025 -  
 Date de délibération : 06/02/2025.

N°	Noms des consultants	Nombre de marchés similaires	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
01	G5 ASSOCIATES SARL	-	Non classé	BURKINABE	Non Retenu Nombre d'années d'expérience professionnelle (02 ans) inférieur au nombre d'années requis qui est de 05 ans.
02	SATA AFRIQUE SA	03	7 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu
03	TAIBA GLOBAL SERVICES	00	Non classé	BURKINABE	Non Retenu Marchés similaires non fournis dans sa manifestation Attestation d'inscription à l'ordre des architectes non fourni
04	Groupement ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/AADI SARL	05	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu Classé en fonction du plus ancien de chaque cabinet ou groupement de cabinets ayant le même nombre de marchés similaires Plus ancien du groupement : AADI agrément technique d'architecture de 1997
05	CABINET CADY SARL	05	4 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	Non Retenu Classé en fonction du plus ancien de chaque cabinet ou groupement de cabinets ayant le même nombre de marchés similaires Agrément technique de 2015
06	Groupement AAPUI SARL/CARURE SARL/ARCADE SARL/GONDWANA DIGITAL	12	2 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Retenu
07	Groupement AFRIK STUDIO & PARTNERS /HARMONY SARL / ACCROPOLE/CAURI	07	3 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Retenu
08	Groupement IMHOTEP/SAD ARCHITECTURE	05	4 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	Non Retenu Classé en fonction du plus ancien de chaque cabinet ou groupement de cabinets ayant le même nombre de marchés similaires Plus ancien du groupement : IMHOTEP agrément technique de 2011
09	ARDI	02	8 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non Retenu Classé en fonction du plus ancien de chaque cabinet ou groupement de cabinets ayant le même nombre de marchés similaires Agrément technique de 1991
10	Groupement Agence AIC/CINCAT International SA	01	Non classé	BURKINABE	Non Retenu
11	GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU	19	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	Retenu
12	Groupement CABINET aRCHITECH/CABINET ODACCE SARL	02	8 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	Non Retenu Classé en fonction du plus ancien de chaque cabinet ou groupement de cabinets ayant le même nombre de marchés similaires Plus ancien du groupement : CABINET aRCHITECH agrément technique de 2009

**Les cabinets ou groupement de cabinets suivant : GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU SARL ; Groupement AAPUI SARL/CARURE SARL/ARCADE SARL/GONDWANA DIGITAL et Groupement AFRIK STUDIO & PARTNERS /HARMONY SARL / ACCROPOLE/CAURI sont retenues pour la suite de la procédure.**

Manifestation d'intérêt N°2025-002/MESRI/SG/DMP du 23 décembre 2024 pour la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour les études architecturales complètes et le suivi architectural des travaux de construction d'un laboratoire de référence au profit du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).  
 Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4052 du 13 janvier 2025 ; Reference de convocation de la CAM (ouverture) : Lettre N°2025-0052/MESRI/SG/DMP du 22/01/2025 - Reference de convocation de la CAM (délibération) : Lettre N°2025-0083/MESRI/SG/DMP du

## Résultats provisoires

03/02/2025 - Date d'ouverture des plis : 28/01/2025 - Nombre de plis reçus : 12 - Date de délibération : 06/02/2025

N°	Noms des consultants	Nombre de marchés similaires	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
01	G5 ASSOCIATES SARL	05	Non classé	BURKINABE	Non retenu Nombre d'années d'expériences professionnels (02 ans) inférieur au nombre d'années requis qui est de 05 ans.
02	SATA AFRIQUE SA	07	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 1995
03	Agence PERSPECTIVE	00	Non classé	BURKINABE	Non retenu -Absence de marchés similaires -Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions études architecturales complètes et des travaux de construction de bâtiments de complexité similaire (bâtiment R+1 au moins) au cours des cinq dernières années conclus avec l'Etat ou ses démembrements.
04	Groupement ACAT -CREA Associates Sarl-AADI Sarl	08	3 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Retenu
05	CADY Sarl	06	6 <sup>ème</sup> ex	BURKINABE	Non retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 2015
06	Groupement A.A.P.U.I-SARL-ARCADE-CARURE-GONDWANA Digital Engineering	09	1 <sup>er</sup>	BURKINABE	Retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 2003
07	Groupement IMHOTEP-SAD ARCHITECTURE	06	6 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 2011
08	ARDI	02	10 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non retenu Plusieurs marchés ont été fournis mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions études architecturales complètes et des travaux de construction de bâtiments de complexité similaire (bâtiment R+1 au moins) au cours des cinq dernières années conclus avec l'Etat ou ses démembrements.
09	Groupement AIC-CINCAT INTERNATIONAL SA	01	Non classé	BURKINABE	Non retenu -Le nombre de marchés similaires inférieur au nombre de marchés minimum requis (02 marchés similaires) -Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions études architecturales complètes et des travaux de construction de bâtiments de complexité similaire (bâtiment R+1 au moins) au cours des cinq dernières années conclus avec l'Etat ou ses démembrements.
10	Groupement CAURI-HARMONY SARL-ACROPOLE-AFRIK STUDIO & Partners	09	1 <sup>er</sup> ex	BURKINABE	Retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 2012
11	Groupement ATELIERS 3 ARCHITECTES-LE BATISSEUR DU BEAU SARL	07	4 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non retenu Agrément du plus ancien membre du groupement daté de 2009
12	aRCHITECH-ODACCE	03	9 <sup>ème</sup>	BURKINABE	Non retenu Plusieurs marchés listés sont sans page de garde ni de page de signature. Certains ne sont pas conformes aux critères de la MI (réalisation des missions d'études architecturales complètes de bâtiments de complexité similaire, bâtiment R+1 au moins, au cours des cinq dernières années). Beaucoup de marchés ne sont pas conclus avec l'Etat et ses démembrements

**Les cabinets suivants : 1- Groupement A.A.P.U.I-SARL-ARCADE-CARURE-GONDWANA Digital Engineering; 2- Groupement CAURI-HARMONY SARL-ACROPOLE-AFRIK STUDIO & Partners ; 3- Groupement ACAT -CREA Associates Sarl-AADI Sarl sont retenus pour la suite de la procédure**

### AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

D'APPEL D'OFFRES N°2024-020/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA MAINTENANCE ET LE SUPPORT DES STATIONS MOBILES DE CONTRÔLE DU SPECTRE DE L'ARCEP  
FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Publié dans le quotidien N°4031 du vendredi 13 décembre 2024  
Date d'ouverture et de délibération : 13/01/2025 et 16/01/2025

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS
1	LS TELCOM	74 784 000	74 784 000	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE : LS TELCOM pour un montant de soixante-quatorze millions sept cent quatre-vingt-quatre mille (74 784 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>				

## Résultats provisoires

### UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

**Demande de prix N° 2025-04/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM du 29/01/2025 pour l'acquisition de billets d'avion au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso ; Budget : Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2025 ;**  
**Date de dépouillement : 17/02/2025 ; Date de délibération : 17/02/2025 ; Nombre de plis reçus : treize (13)**

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé en francs CFA	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA		
<b>0,6 E : 13 680 000 ; 0,4 P : 7 135 120 ; M : 20 815 120 ; OAB : 17 692 852 ; OAE : 23 937 388</b>					
JAKIS TRAVEL AND TOUR	Mini : 4 990 000 Maxi : 16 360 000		Mini : 4 990 000 Maxi : 16 360 000		<b>Non conforme:</b> Offre anormalement basse
FAGUEMAF VOYAGES	Mini : 3 960 000 Maxi : 15 440 000		Mini : 3 960 000 Maxi : 15 440 000		<b>Non conforme:</b> Offre anormalement basse
GREAT TO SERVICE SARL	Mini : 6 282 000 Maxi : 19 828 200		Mini : 6 282 000 Maxi : 19 828 200	6 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
AVENIDA TRAVEL SARL	Mini : 4 879 800 Maxi : 17 027 000				<b>Non conforme :</b> Spécifications techniques non proposées
MAUBAH VOYAGES		Mini : 5 100 000 Maxi : 18 000 000	Mini : 5 100 000 Maxi : 18 000 000	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
GLOBAL TRADE COMPANY (GTC) SARL		Mini : 5 060 000 Maxi : 17 840 000	Mini : 5 060 000 Maxi : 17 840 000	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
OMEGA VOYAGES		Mini : 6 662 032 Maxi : 21 635 528			<b>Non conforme :</b> spécifications techniques fournies non conformes
BTS	Mini : 5 436 200 Maxi : 18 770 000		Mini : 5 436 200 Maxi : 18 770 000	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
REHOBOTH VOYAGES	Mini : 4 435 500 Maxi : 21 250 000		Mini : 4 435 500 Maxi : 14 802 000		<b>Non conforme :</b> Erreur de calcul sur les montants maxima aux items 1 à 9, ce qui entraîne un écart de - 6 448 000F soit une baisse de 30,34% de l'offre initiale
SATGURU TRAVEL AND TOURS SERVICES	Mini : 5 656 000 Maxi : 19 031 200		Mini : 5 656 000 Maxi : 19 031 200	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
EURO WORLD SARL		Mini : 5 080 000 Maxi : 16 985 200	Mini : 5 080 000 Maxi : 16 985 200		<b>Non conforme:</b> Offre anormalement basse
KAISER VOYAGE		Mini : 5 050 000 Maxi : 16 600 000	Mini : 5 045 000 Maxi : 16 580 000		<b>Non Conforme :</b> Offre anormalement basse ; Erreur sur le prix unitaire en chiffre à l'item 1, lire 295 000 au lieu de 300 000. Ce qui entraîne un écart de 5000F sur le montant minimum et 20 000F sur le montant maximum, soit une baisse de 0,12% de l'offre initiale
DONLET VOYAGES & SERVICES SARL		Mini : 6 343 000 Maxi : 20 572 000	Mini : 6 025 850 Maxi : 19 543 400	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme:</b> Rabais de 5% proposé

**Attributaire : Lot Unique: GLOBAL TRADE COMPANY (GTC) SARL pour un montant minimum hors taxes de cinq millions soixante mille (5 060 000) francs CFA et d'un montant maximum hors taxes de dix-sept millions huit cent quarante mille (17 840 000) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.**

**Demande de prix N° 2025- 03/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM du 27 janvier 2025 pour la fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de produits alimentaires au profit de l'UV-BF ; Budget de l'Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2025 ;**  
**Date de dépouillement : 06/02/2025 ; Nombre de plis reçus : (06)**

Soumissionnaires	Montant en francs CFA TTC		Rang	Observations
	Lu TTC	Corrigé		
<b>Lot 1</b>				
<b>0,6 E : 23 761 500; 0,4 P : 12 369 519; M : 36 131 020; OAB : 30 711 367; OAE : 41 550 673</b>				
TINEPRO	Mini: 11 454 426 Maxi: 36 596 212	Mini : 9 678 990 Maxi : 30 923 799	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> rabais de 15,5% sur le montant HTVA
GOLDEN RESTAURANT	Mini: 9 072 360 Maxi: 28 988 960			<b>Non conforme:</b> certificat de salubrité non fourni
ROSALIE SERVICES	Mini: 12 274 720 Maxi: 39 549 093			<b>Non conforme :</b> caractéristiques techniques de l'item 4 pause déjeuner et des items 16 à 19 produits alimentaires non fournies
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	Mini: 11 932 360 Maxi: 39 231 390	Mini : 9 762 850 Maxi: 32 044 942		rabais de 20,2% sur le montant HTVA <b>Non conforme :</b> caractéristiques techniques des items 12 à 19 produits alimentaires non fournies
<b>Lot 2</b>				
<b>0,6 E : 2 673 000 ; 0,4 P : 1 353 044 ; M : 4 026 044; OAB : 3 422 137 ; OAE : 4 629 951</b>				
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	Mini: 1 043 600 HTVA Maxi: 3 000 350 HTA	Mini : 1 043 600 HTVA Maxi : 3 000 350 HTVA		<b>Non conforme</b> offre anormalement basse
ENTREPRISE IDA	Mini: 1 095 600 HTVA Maxi: 3 149 850 HTVA	Mini : 1 095 600 HTVA Maxi : 3 149 850 HTVA	1 <sup>er</sup>	<b>conforme</b>
GOLDEN RESTAURANT	Mini: 1 179 200 TTC Maxi: 3 390 200 TTC	Mini : 1 179 200 TTC Maxi : 3 390 200 TTC		<b>Non conforme:</b> certificat de salubrité non fourni

**Attributaire :**  
lot 1 : TINEPRO pour un montant minimum toutes taxes comprises de neuf millions six cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix (9 678 990) francs CFA et d'un montant maximum toutes taxes comprises de trente-cinq millions trois cent-vingt-un mille deux cent soixante-quatre (35 321 264) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande après une augmentation de l'item 2 pause déjeuner de 830 plats soit 14,22%.  
lot 2 : ENTREPRISE IDA pour un montant minimum hors taxes d'un million quatre-vingt-quinze mille six cents (1 095 600) francs CFA et d'un montant maximum hors taxes de trois millions six cent quinze mille quatre cent quatre-vingt (3 615 480) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande après une augmentation des pauses-café de 170 soit 14,78%.

## Résultats provisoires

### FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Manifestation d'intérêt N°2025-01-MJDHRI/FAJ/DG/ PRM du 20/01/2025 publié dans le quotidien n°4065 du jeudi 30 janvier 2025 pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit du Fonds d'Assistance Judiciaire.

#### REPARATION DU TOTEM

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	DAN-BARKI TRADING SARL	00232555H	75 52 32 20
2	DOTIMEDIA	00198041S	70 32 6583
3	TURBO IMPRIMERIE	00188049 <sup>E</sup>	60 67 33 25
4	GRADIFA SARL	70 96 86 88	70 96 86 88
5	CASE-TP	00173585U	76 81 22 25
6	AZMAK	00209985K	78 24 80 41
7	LATY MULTI SERVICE	00063341Z	78 21 21 56
8	CRAC	00043336U	73 02 99 99
9	ATOUZ DISTRIBUTION	00120900D	70 94 49 63
10	GPS	00103623N	70 94 49 63
11	BRICK'S SARL	00212536R	70 11 63 74
12	ABI	00023565M	70 24 14 84
13	RTI Sarl	00233243A	77 03 49 17
14	EKABRAT SERVICES INTERNATIONAL	00180089Z	71 84 93 79
15	EC/TP FADIMA	00182128L	69 21 77 78
16	SOBRECOP SARL	00186855T	78 54 14 01
17	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
18	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
19	GROUPE TANADO SARL	00186645A	71 59 38 59
20	ECAF	00110338Y	78 58 79 56
21	SOLEIL D' ESPOIR	00209595F	72 89 46 44
22	APATRAC AUTO	00066901X	70 02 23 06
23	CREALIA PLUS	00254680 E	71 99 36 11
24	ABC	00071828Z	79 12 77 77
25	ECLAIR MEDIA	00159046 <sup>E</sup>	70 04 12 48
26	DIAMOND GOULD	00125553F	70 09 47 46
27	YEMBI BURKINA	00128670N	70 20 20 54
28	MARKETING CENTER SARL	00000058D	70 25 02 70
29	FLASH VISION SERVICES	00194901Z	70 25 02 70
30	FAMILY	00033995 E	70 23 96 74
31	GROUP ECOSAÏ	00155032D	70 57 88 02
32	MEDIA SOFT	00076568 E	71 28 52 28
33	SOGETIS SARL	00170539X	63 68 14 14
34	GLOBAL CORPORATION	00122991G	70 56 01 24
35	UNIVERS ADAMANTIN	00233118M	62 84 44 41
36	KASIG INNOV	00245968P	70 58 87 60
37	G.CO.R	00072562B	70 60 98 51
38	ACE-DEVELOPPEMENT/SYNERGIE	00002475L	60 08 30 31

#### Entretien et réparation de bâtiment

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	CASE-TP	00173585U	76 81 22 25
2	AZMAK	00209985K	78 24 80 41
3	LATY MULTI SERVICE	00063341Z	78 21 21 56
4	MS SARL	00184923T	70 23 90 09
5	ETS WEND YAM	00050429M	70 73 88 22
6	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
7	PANADEBA	00101036B	70 26 95 35
8	GROUPE TANADO SARL	00186645A	71 59 38 59
9	CDS Sarl	00214547 T	71 73 39 90
10	ECAF	00110338Y	78 58 79 56
11	SOCIETE NOUVELLE SITA PARE	00240456L	70 58 58 87
12	GROUPE MAJOR SARL	00134985C	62 13 90 90
13	PHYTO SANS FRONTIERE	00008181R	72 00 24 40
14	TS	00152791H	71 00 66 80
15	APATRAC AUTO	00066901X	70 02 23 06
16	CREALIA PLUS	00254680 E	71 99 36 11
17	DIAMOND GOULD	00125553F	70 09 47 46
18	YEMBI BURKINA	00128670N	70 20 20 54
19	MARKETING CENTER SARL	00000058D	70 25 02 70
20	FLASH VISION SERVICES	00194901Z	70 25 02 70
21	FAMILY	0003399 E	70 23 96 74
22	GROUP ECOSAÏ	00155032D	70 57 88 02
23	SOGETIS SARL	00170539X	63 68 14 14

## Résultats provisoires

24	GLOBAL CORPORATION	00122991G	70 56 01 24
25	KASIG INNOV	00245968P	70 58 87 60
26	G.CO.R	00072562B	70 60 98 51
27	LBI	00135746A	73 86 17 82

### ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	DAN-BARKI TRADING SARL	00232555H	75 52 32 20
2	FZ SERVICES	00229501Y	70 22 83 77
3	LA SER T	00060222N	70 21 49 16
4	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10
5	T-G-S-I	00185785L	71 22 70 04
6	TURBO IMPRIMERIE	00188049 E	60 67 33 25
7	BRICK'S SARL	00212536R	70 11 63 74
8	ABI	00023565M	70 24 14 84
9	YAM SERVICES	00038256Y	70 10 48 00
10	MEMESSON TECHNOLOGY	00165694H	70 38 42 71
11	GROUPE AXE AFRIQUE	00001223U	71 71 13 40
12	CLASS SERVICES INFORMATIQUE	00060508K	76 62 26 83
13	PROACT	0011967U	58 20 20 20
14	GROUPE MAJOR SARL	00134985C	62 13 90 90
15	PHYTO SANS FRONTIERE	00008181R	72 00 24 40
16	GES INC BF SA	00022799P	79 30 78 78
17	PRODIGIA	00053410U	70 22 62 64
18	PRODITEK	00053410U	70 22 62 64
19	SAHELYS	0022750T	61 35 05 35
20	AXEL	00140501X	70 44 95 98
21	AFRIK LONNYA	00047298G	70 20 22 82
22	GENERAL-BUSINESS SERVICES SARL	00062808K	70 77 54 26
23	DIVINE PRO-SERVICES	00157780A	01 95 32 32
24	GERALDO SERVICES	00055680B	76 65 42 51
25	SADEC	00124820Z	76 60 86 76
26	AFRIKA BUSINESS COLOR	00062050F	60 20 00 35
27	E.R.K	00000840D	70 23 17 15

### REJET

N°	NOM	IFU	CONTACT	OBSERVATIONS
1	GRADIFA SARL	70 96 86 88	70 96 86 88	L'agrément non conforme
2	EKABRAT SERVICES INTERNATIONAL	00180089Z	71 84 93 79	L'agrément non joint pour le lot 3
3	GROUPE TANADO SARL	00186645A	71 59 38 59	L'agrément non joint pour le lot 3
4	CDS Sarl	00214547 T	71 73 39 90	L'agrément non joint pour le lot 3
5	ECAF	00110338Y	78 58 79 56	L'agrément non joint pour le lot 3
6	SOCIETE NOUVELLE SITA PARE	00240456L	70 58 58 87	L'agrément non joint pour le lot 3
7	APATRAC AUTO	00066901X	70 02 23 06	L'agrément non joint pour le lot 3
8	CRELIA PLUS	00254680E	71 99 36 11	L'agrément non joint pour le lot 3
9	MOZAÏK	00195860W	70 27 05 22	L'agrément non joint pour le lot 3
10	FOSTRA	00236706M	56 72 04 03	L'agrément non joint pour le lot 3
11	DIAMOND GOULD	00125553F	70 09 47 46	L'agrément non joint pour le lot 3
12	YEMBI BURKINA	00128670N	70 20 20 54	L'agrément non joint pour le lot 3
13	MARKETING CENTER SARL	00000058D	70 25 02 70	L'agrément non joint pour le lot 3
14	FLASH VISION SERVICES	00194901Z	70 25 02 70	L'agrément non joint pour le lot 3
15	MEDIA SOFT	00076568E	71 28 52 28	L'agrément non joint pour le lot 3
16	EXOTECH SARL	002222256Y	70 37 55 09	L'agrément non joint pour le lot 3
17	YOLSEDE SARL	00139408J	70 22 17 18	L'agrément non joint pour le lot 3
18	DIGITAL SPACE		76 45 10 70	L'agrément non joint pour le lot 3
19	FASO GARAGE NOUVELLE VISION	00169951U	78 03 40 16	Entretien et maintenance de matériel roulant ne correspond pas à notre besoin
20	STAR VISION	00148360G	70 11 90 53	L'entreprise ne figure pas sur l'arrête de l'agrément technique jointe

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

**Rectificatif suivant extrait de décision N°2025-L0050/ARCOP/ORD du 13 février 2025**

Demande de prix N°2025-00006/MESFPT/SG/DMP DU 16/01/2025 portant livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DRH/MESFPT (marché à commandes) - **Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2025

**Publication de l'avis** : Quotidien des marchés N° 4057 du lundi 20 janvier 2025

**Références de la convocation CAM** : N°2025-00019/MESFPT/SG/DMP du 21 janvier 2025

**Date du dépouillement et de la délibération** : Vendredi 24 janvier 2025

**Nombre de soumissionnaires** : Neuf (09)

<b>Lot unique: livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DRH/MESFPT (marché à commandes)</b>	<b>Montant prévisionnel = 25 000 000 F CFA</b> <b>Borne inférieure = 19 448 258 F CFA</b> <b>Borne supérieure = 26 312 349 F CFA</b>
---	--

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
TINEPRO	-	-	6 875 644	19 638 355	-	-	-	-	-	Offre non conforme pour licence d'affaire de restaurant non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/SG/DGT du 18 février 2025
REFERENCIEL AFRIK	-	-	7 058 211	20 159 769	-	-	-	-	-	Offre non conforme pour licence d'affaire de restaurant non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/SG/DGT du 18 février 2025
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	-	6 903 457	19 717 610	-	-	6 903 457	19 717 610	2 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	6 026 635	17 213 550	6 629 299	18 934 905	-	-	-	-	-	Offre non conforme pour licence d'affaire de restaurant non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/SG/DGT du 18 février 2025
GOLDEN RESTAURANT	-	-	7 002 424	20 001 520	-	-	-	-	-	Offre non conforme (absence du certificat de salubrité)
RESTAURANT CHEZ LOUISA	-	-	6 789 063	19 391 625	-	-	-	-	-	Offre non conforme (absence du certificat de désinfection ; absence du diplôme du chef cuisinier)
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	6 265 022	17 894 460	6 891 524	19 683 906	6 265 022	17 894 460	6 891 524	19 683 906	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
CRYSTAL INTERNATIONAL	-	-	6 934 499	19 806 270	-	-	-	-	-	Offre non conforme pour licence d'affaire de restaurant non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/SG/DGT du 18 février 2025
MULTI SERVICE WENDKUNI	6 246 000	17 840 000	-	-	-	-	-	-	-	Offre non conforme pour licence d'affaire de restaurant non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/SG/DGT du 18 février 2025

**Attributaire : ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant minimum TTC de six millions huit cent quatre-vingt-onze-mille cinq cent vingt-quatre (6 891 524) F CFA et un montant maximum TTC de vingt-deux millions six cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt-onze (22 636 491) F CFA après une augmentation des quantités maximums de la pause-déjeuner qui passe de 4030 plats à 4634 plats. Le taux de variation dû à l'augmentation des quantités est de 14,99%. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours pour chaque commande et la validité du contrat est l'année budgétaire 2025.**

Demande de Prix N°2025-00008/MESFPT/SG/DMP du 22/01/2025 portant sur la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGEG/MESFPT (Marché à commandes)	
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Publication de l'avis : Quotidien N° 4063 du mardi 28 janvier 2025	
Références de la convocation CAM : N°2025-00029/MESFPT/SG/DMP du 28 janvier 2025	
Date du dépouillement et de la délibération : lundi 03 février 2025 - Nombre de soumissionnaires : sept (07)	
<b>Lot unique: Livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGEG/MESFPT (marché à commandes).</b>	<b>Montant prévisionnel =</b>

## Résultats provisoires

									23 700 000 Borne inférieure = 18 276 625 Borne supérieure =24 727 199	
Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
LYN SERVICE	-	6 539 071	-	18 536 100	-	-	-	-	Non classé	<b>Offre non conforme:</b> licence d'affaire de restaurants non valide conformément au courrier n°2025-000506/MCCAT/S G/DGT du 20 février 2025
MULTI SERVICE LE REGAL	5 813 000	-	16 500 000	-	5 813 000	-	16 500 000	-	Non classé	<b>Offre non conforme: Offre anormalement basse</b>
INTER NEGOCES	-	6 234 140	-	18 582 520	-	6 234 140	-	17 727 600	Non classé	<b>Offre non conforme :</b> - Correction suite à une erreur de calcul sur le montant maximum HTVA de l'item 1 entraînant une baisse du montant maximum TTC qui passe de 18 582 520 FCFA à 17 727 600 FCFA soit une variation en moins-value de 854 920 FCFA sur le montant maxi TTC avec un taux de variation de -5% <b>-Offre anormalement basse</b>
REFERENCIEL AFRIK	-	6 581 575	-	18 674 700	-	-	-	-	Non classé	<b>Offre non conforme :</b> licence d'affaire de restaurants non valide conformément au courrier n°2025-000500/MCCAT/S G/DGT du 18 février 2025
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	8 121 190	-	23 159 400	-	6 496 952	-	18 527 520	2 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme :</b> Correction suite à l'application du rabais de 20% sur les montants minimum et maximum
GROUPE SO.FA	-	6 565 856	-	18 634 440	-	-	-	-	Non classé	<b>Offre non conforme :</b> licence d'affaire de restaurants non valide conformément au courrier n°2025-000506/MCCAT/S G/DGT du 20 février 2025
ROSALIE SERVICES	-	6 496 710	-	18 414 000	-	6 496 710	-	18 414 000	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>

**Attributaire : ROSALIE SERVICES pour un montant minimum TTC de six millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent dix (6 496 710) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt et un millions cent soixante-seize mille cents (21 176 100) francs CFA suite à une augmentation des quantités maximums pour la pause-café qui passent de 4 800 à 5 520 plats et le déjeuner qui passent de 1 800 à 2 070 plats soit un taux de variation de 15%. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours pour chaque commande et la validité du contrat est l'année budgétaire 2025**

## Résultats provisoires

Demande de prix N°2024-00009/MESFPT/SG/DMP du 24/01/2025 portant sur la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGF et de la DMP/MESFPT (Marché à commandes).

**Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - **Publication de l'avis** : Quotidien des marchés N° 4063 du mardi 28 janvier 2025

**Références de la convocation CAM** : N°2025-00030/MESFPT/SG/DMP du 28 janvier 2025

**Date du dépouillement et de la délibération** : 03 février 2025 - **Nombre de soumissionnaires** : huit (08)

**Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2025.

Lot unique : livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGF et de la DMP/MESFPT (Marché à commandes).										Montant prévisionnel = 23 500 000
DMP/MESFPT (Marché à commandes).										Borne inférieure = 18 177 132
DMP/MESFPT (Marché à commandes).										Borne supérieure = 24 592 591
Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
REFERENCIE L AFRIK	-	6 527 615	-	18 651 600	-	-	-	-	Non classé e	<b>Non conforme</b> : licence d'affaire de restaurants <b>non valide</b> conformément au courrier n°2025-000506/MCCAT/SG/DGT du 20 février 2025.
LYN Services	-	6 430 247	-	5 845 679	-	-	-	-	Non classé e	<b>Non conforme</b> : licence d'affaire de restaurants <b>non valide</b> conformément au courrier n°2025-000506/MCCAT/SG/DGT du 20 février 2025.
MULTI SERVICE LE REGAL	5 923 150	-	16 924 400	-	5 923 150	-	16 924 400	-	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
INTER NEGOCES	-	5 980 700	-	18 325 120	-	5 980 700	-	17 088 685	Non classé e	<b>Non conforme</b> : Erreur de calcul à l'item 1 (pause-café) sur le montant minimum HTVA : 4 743 168 au lieu de 5 867 200, entraînant une diminution de 1 236 435 sur le montant maximum TTC soit une variation de -6,75% <b>Offre anormalement basse</b>
WOURE SERVICES (Restaurant)	-	6 478 863	-	18 512 736	-	6 478 863	-	18 512 736	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
MEL SERVICE	-	6 738 600	-	19 254 400	-	-	-	-	Non classé e	<b>Non conforme</b> : licence d'affaire de restaurants <b>non valide</b> conformément au courrier n°2025-000506/MCCAT/SG/DGT du 20 février 2025.
SYD NABAM SERVICES	-	6 485 846	-	18 532 246	-	6 485 846	-	18 532 246	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
ROSALIE SERVICES	-	6 408 358	-	18 311 260	-	6 408 358	-	18 311 260	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>

**Attributaire** : ROSALIE SERVICES pour un montant minimum TTC de six millions quatre cent huit mille trois cent cinquante-huit (6 408 358) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt millions neuf cent quarante-six mille huit cent soixante (20 946 860) F CFA après une augmentation des quantités maximums de la pause déjeuner qui passe de 2840 plats à 3640 plats soit un taux de variation de 14,92 %. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours par commande et la validité du contrat est l'année budgétaire 2025.

## Résultats provisoires

### CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES (CENAMAFS)

Demande de prix N°2025\_DPX 05 /MESFPT/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 05/02/2025 pour la médiatisation des activités et diffusion de spots de sensibilisation au profit du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS).

Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2025

Références de la publication de l'avis : RMP N°4073 du 11 février 2025

Date de dépouillement : 17/02/2025 ; date de délibération : 17/02/2025 ; Nombre de plis : 05

Seuils des offres anormalement basses et élevées :

Lot 1 : 9 207 540 FCFA TTC ≤ Offres normales ≤ 12 457 259 FCFA TTC ;

Lot 2 : 3 327 410 FCFA TTC ≤ Offres normales ≤ 4 501 790 FCFA TTC ;

Lot 3 : 3 298 483 FCFA TTC ≤ Offres normales ≤ 4 462 653 FCFA TTC.

Soumissionnaire	Lots	Montants lus (FCFA)	Montants corrigés (FCFA)	Observations
COMMUNICATION – CONSEIL -FORMATION (B.C.S)	1	Min : 4 719 998 TTC Max : 9 439 997 TTC	Min : 4 719 998 TTC Max : 9 439 997 TTC	Conforme/2e
	2	Min : 825 998 TTC Max : 3 303 995 TTC	-	Non conforme : montants minimum et maximum proposés pour un marché à montant unique.
	3	Min : 336 000 TTC Max : 4 248 000 TTC	-	Non conforme : montants minimum et maximum proposés pour un marché à montant unique.
CREUSET POUR ACTION EN COMMUNICATION (CRAC)	1	Min : 3 950 000 HTVA 4 661 000 TTC Max : 7 900 000 HTVA 9 322 000 TTC	Min : 3 950 000 HTVA 4 661 000 TTC Max : 7 900 000 HTVA 9 322 000 TTC	Conforme/1er
	2	3 000 000 HTVA 3 540 000 TTC	3 000 000 HTVA 3 540 000 TTC	Conforme/1er
	3	3 000 000 HTVA 3 540 000 TTC	3 000 000 HTVA 3 540 000 TTC	Conforme/1er
AUDAYCYS	2	3 100 000 HTVA 3 658 000 TTC	3 100 000 HTVA 3 658 000 TTC	Non conforme : matériel proposé non conforme aux exigences du dossier (items 1 et 2 : nombre proposé insuffisant; items 3 ; 4 et 5 : absence de preuve de possession)
	3	2 760 000 HTVA 3 256 800 TTC	2 760 000 HTVA 3 256 800 TTC	Non conforme : offre financière anormalement basse
SYNERGIE MEDIA	3	3 066 000 HTVA 3 617 880 TTC	3 066 000 HTVA 3 617 880 TTC	Conforme/2e
SANDY'S	3	2 450 000 HTVA	2 450 000 HTVA	Non conforme : offre financière anormalement basse
<p><b>Lot 1 :</b> CREUSET POUR ACTION EN COMMUNICATION (CRAC), pour un montant minimum HTVA de trois millions neuf cents cinquante mille (3 950 000) FCFA, soit quatre millions six cents soixante un mille (4 661 000) FCFA TTC et un montant maximum HTVA de sept millions neuf cents mille (7 900 000) FCFA, soit neuf millions trois cents trente-deux mille (9 322 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 10 jours par commande</p> <p><b>Lot 2 :</b> CREUSET POUR ACTION EN COMMUNICATION (CRAC), pour un montant HTVA de trois millions (3 000 000) FCFA, soit trois millions cinq cents quarante mille (3 540 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 60 jours par commande</p> <p><b>Lot 3 :</b> CREUSET POUR ACTION EN COMMUNICATION (CRAC), pour un montant HTVA de trois millions (3 000 000) FCFA, soit trois millions cinq cents quarante mille (3 540 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 60 jours par commande.</p>				

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

## COMMUNIQUE N° 2025-001/MEBAPLN/SG/DMP du 25/02/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N° 2025-010/MEBAPLN/SG/DMP du 05/02/2025 pour l'acquisition de matériels informatiques de bureau pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF, parue dans le quotidien des marchés publics n° 4077 du 17/02/2025 que des erreurs ont été constatées dans le dossier et que la date d'ouverture initialement prévue pour le **jeudi 27/02/2025** est reportée au **jeudi 06 mars 2025**.

Par ailleurs, ceux qui avaient déjà payé le dossier sont priés de passer récupérer le nouveau dossier au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances

## Résultats provisoires

### SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE DU BURKINA (SOPAFER-B)

Manifestation d'intérêt n°2024-002/SOPAFER-B/DG/PRM du 27/09/2024 relative à au recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration d'un plan de continuité d'activités de la SOPAFER-B au profit de la SOPAFER-B. Date de publication : Quotidien n°3988 du mardi 15 octobre 2024. Date de dépouillement : 24 octobre 2024. Date d'analyse : 24 au 30 octobre 2024, Date de délibération : 04 février 2025, Financement : Budget SOPAFER-B, exercice 2024. Nombre de plis reçu : treize (13)

N°	Nom des cabinets	Lettre à manifestation d'intérêt	Domaines d'activité du candidat	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Nombre d'année d'expériences	Nombre de référence du candidat concernant les marchés similaires aux cours des cinq (05) dernières années	Observations
01	GROWTH CONTINUE TRAINING	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestations	12 ans	00	<b>Non conforme</b> Absence des copies des pages de gardes et de signatures des marchés : VISTA BANK BURKINA, AKILE, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal, SNEDAI, LIMAX AIBD SUMMA, LES, DAKAR MOBILITE
02	Groupement ADMG CONSULTING SARL/SMART SKILLS	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestations	ans	03	<b>Conforme</b> Retenue pour la suite de la procédure
03	Expert Partners Group (EPPG)	OK	OK	Qualité dans le domaine de la prestation	6 ans	01	<b>Conforme</b>
04	Groupement des cabinet 2BKS SARL/IMEA	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestations	14 ans	00	<b>Non Conforme</b> <u>Référence non authentique fournie</u> (source lettre N°2024-MMB/579/LONAB/DG/DRS /DMA) : Marche N 2017-043/LONAB/DG/DPS/DAJ C/DMA relative à l'élaboration du plan de continuité des activités de la LONAB.
05	Groupement MAC Consulting SARL, FIDALLI&CBS	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestations	3 ans 2 mois	00	<b>Non Conforme</b> Aucune référence similaire fournie
06	Groupement des cabinets Forvis Mazars Burkina Faso/Forvis Mazars cote d'Ivoire/Forvis Mazars SAS	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestations	15 ans	03	<b>Conforme</b> Retenue pour la suite de la procédure
07	Groupement AFRIK LONNYA/PROWAY/RESYS	OK	OK	Domaine informatique, management	16 ans	01	<b>Conforme</b>
08	DORIANNE IS	OK	OK	Domaine informatique, Agrément Technique N°ATI-2023-135	8 ans	01	<b>Conforme</b>
09	DATAPROTECT	OK	OK	Domaine informatique	16 ans	00	<b>Non Conforme</b> Les copies des pages de garde et de signatures des marchés fournis sans les attestations de bonne fin d'exécution
10	Cabinet Arnaud & Associés	OK	OK	Qualifié dans le Domaine d'activité	7 ans	05	<b>Conforme</b> Retenue pour la suite de la procédure
11	Groupement DEVOTEAM/FINETECH/CAPITAL PLUS AFRIK SAS	OK	OK	Qualifié dans le Domaine d'activité	15 ans	00	<b>Non Conforme</b> Absence de page de garde et de signature des marchés suivant les attestations de référence fournie : SONEDE, TUNISIE CLEORING, BF1, TRADEX, BSIC, MITIGANCIB, COMAR, STAR, CREPMF, BANQUE CENTRALE DE TUNISIE,

## Résultats provisoires

							Absence d'attestation de bonne fin pour les contrats fournis : COTUNACE, SOCIETE ZITOUA TAKAFUL, MAE ASSURANCES, SOCIETE GAT ASSURANCES, CRRH, BANQUE POPULAIRE DE MAURITANIE, BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE, BANQUE ZITOUNA
12	Groupement ZINATIGON CONSULTING GROUP(ZCG ) SARL/NIGER EXPERTISE (NI-EX) SARL	OK	OK	Qualifié dans le Domaine d'activité	8 ans	00	<b>Non Conforme</b> Le groupement a fournie des références non authentiques (source lettre n°2024-0881/ARCEP/SE/PRM/bk du 13/11/2024) : Marché N°2020-074/ARCEP/SP/PRM portant élaboration du plan de continuité des activités (PCA) de l'ARCEP. - (Les marchés similaires de CNSS-Niger, LONANI, SPEN présentent un taux de TVA de 18% au lieu de 19% applicable par le code des impôts nigérienne)
13	Groupement BLAC CONSULTING SARL / BAE-SD SARL	OK	OK	Qualifié dans le domaine des prestation	7 ans	00	<b>Non Conforme</b> <u>Référence non authentique fournie</u> (source lettre N°YEP/EP/1054-DOT/2024 du 27/11/2024) : Marche N SE/ LBTP/003/02/05/00/2023/0 041 suivant manifestation d'intérêt N 2023-008/LBTP/DG/DMP du 12/04/2023 pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration et la mise en place d'un plan de continuité des activités PCA au profit du CEGECI.

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2025-007/MICA/SONABHY DU 12/01/2025 RELATIVE A LA LOCATION DE SALLES POUR LES ACTIVITES DE LA SONABHY  
Publication : revue des marchés publics N° 4063 - Mardi 28 janvier 2025 ; date de dépouillement : lundi 03 février 2025 ; date de délibération : vendredi février 2025

#### Lot 01 : location de salles pour les activités de la SONABHY à Ouagadougou

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus HT	Montants lus TTC	Montants corrigés HT	Montants corrigés TTC	Ecarts TTC	Rangs	Observations
1	KHAFIFA SARL	-	Mini : 1 569 000 Maxi : 9 392 800	Mini : 1 330 000 Maxi : 7 960 000	Mini : 1 569 400 Maxi : 9 392 800	Néant	2ème	Conforme
2	ALTCOM SA	Mini : 1 500 000 Maxi : 6 000 000	-	-	-	-	Non retenu	Non conforme : Absence de proposition technique de l'item 1
3	ENTREPRISE BALI SA SERVICES	-	-	-	-	-	Non retenu	Non conforme : Absence de garantie de soumission
4	GOLDEN RESTAURANT	-	Mini : 967 600 Maxi : 9 723 200	Mini : 820 000 Maxi : 8 240 000	Mini : 967 600 Maxi : 9 723 200	Néant	1er	Conforme
<b>Attributaire :</b>	<b>GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum de neuf cent soixante-sept mille six cents (967 600) F CFA TTC et un montant maximum de neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cents (9 723 200) F CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2025 et dix (10) jours par commande.</b>							
Lot 02 : location de salles pour les activités de la SONABHY à Bobo -Dioulasso								
1	KHAFIFA SARL	-	Mini : 8 061 400 Maxi : 9 392 800	Mini : 730 000 Maxi : 7 960 000	Mini : 861 400 Maxi : 9 392 800	Néant	1er	Conforme
2	W T G SARL	Mini : 740 000 Maxi : 8 640 000	-	Mini : 740 000 Maxi : 8 640 000	Mini : 873 200 Maxi : 10 195 200	Néant	Non retenu	Non Conforme Offre (10 195 200 TTC) supérieur au budget (10 000 000 TTC)
<b>Attributaire :</b>	<b>KHAFIFA SARL pour un montant minimum de huit cent soixante un mille quatre cents (861 400) F CFA TTC et un montant maximum de neuf millions trois cent quatre-vingt-douze mille huit cents (9 392 800) F CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2025 et dix (10) jours par commande.</b>							

## Résultats provisoires

Lot 03 : location de salles pour les activités de la SONABHY à Koudougou								
1	LYNOVE SARL	Mini : 670 000 Maxi : 7 900 000	-	Mini : 670 000 Maxi : 7 900 000	Mini : 790 600 Maxi : 9 322 000	Néant	1er	Conforme
2	KHAFIFA SARL	-	Mini : 826 000 Maxi : 9 676 000	Mini : 700 000 Maxi : 8 200 000	Mini : 826 000 Maxi : 9 676 000	Néant	2 <sup>ème</sup>	Conforme
3	W T G SARL	Mini : 760 000 Maxi : 8 900 000	-	Mini : 760 000 Maxi : 8 900 000	Mini : 896 800 Maxi : 10 502 000	Néant	Non retenu	Non Conforme Offre (10 502 000 TTC) supérieur au budget (10 000 000 TTC)
4	ORNELLA CONSEILS & SERVICES (OCS)	Mini : 575 000 Maxi : 6 830 000	-	Mini : 575 000 Maxi : 6 830 000	Mini : 678 500 Maxi : 8 059 400	Néant	Non retenu	Conforme : (Offre anormalement basse)
<b>Attributaire :</b> <i>LYNOVE SARL pour un montant minimum de six cent soixante-dix mille (670 000) F CFA HT et un montant maximum de sept millions neuf cent mille (7 900 000) F CFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2025 et dix (10) jours par commande.</i>								
Lot 04 : location de salles pour les activités de la SONABHY à Ziniaré								
1	PRIVILEGE HÔTEL	-	Mini : 776 440 Maxi : 9 156 800	-	-	Néant	Non retenu	Non conforme : (Utilisation d'un modèle de lettre de soumission d'un appel d'offre en lieu et place d'une demande de prix)
2	CENTRE DE CONFERENCE YELBA DE ZINIARE	Mini : 596 301 Maxi : 7 005 710	-	Mini : 596 301 Maxi : 7 005 710	Mini : 703 635 Maxi : 8 266 737	Néant	1 <sup>er</sup>	Conforme
3	GROUP TANTIGA	Mini : 605 000 Maxi : 7 150 000	-	Mini : 605 000 Maxi : 7 150 000	Mini : 713 900 Maxi : 8 437 000	Néant	2 <sup>ème</sup>	Conforme
4	KHAFIFA SARL	-	Mini : 8 026 000 Maxi : 9 086 000	Mini : 700 000 Maxi : 7 700 000	Mini : 826 000 Maxi : 9 086 000	Néant	3 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire :</b> <i>CENTRE DE CONFERENCE YELBA DE ZINIARE pour un montant minimum de cinq cent quatre-vingt-seize mille trois cent un (596 301) F CFA HT et un montant maximum de sept millions cinq mille sept cent dix (7 005 710) F CFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2025 et dix (10) jours par commande.</i>								

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

## COMMUNIQUE N° 2025-002/MEBAPLN/SG/DMP du 25/02/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N° 2025-011/MEBAPLN/SG/DMP du 10/02/2025 pour la livraison de pause-café et déjeuner au profit de la DG-AEP, de la DG-QEP, de PCS-PAM, de la DGENF et de la DG-ACEVS (marché à commandes) n° 4077 du 17/02/2025 que des erreurs ont été constatées dans le dossier et que la date d'ouverture initialement prévue pour le **jeudi 27/02/2025** est reportée au **jeudi 06 mars 2025**.

Par ailleurs, ceux qui avaient déjà payé le dossier sont priés de passer récupérer le nouveau dossier au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84. Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### AGENCE DE L'EAU DES CASCADES

MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-02/MEEA/SG/DGAEC/PRM DU 22/01/2025 POUR LA PRESELECTION DE CONSULTANTS (PERSONNES MORALES) DEVANT ASSURER DIVERSES ETUDES AU PROFIT DE L'AGENCE DE L'EAU DES CASCADES

Financement : Budget AEC/ P-GIRE, gestion 2025

Référence de publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien N° 4063 du Mardi 28 janvier 2025.

Date dépouillement : 11 Février 2025. Date de délibération : 12/02/2025

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : 2025-02/MEEA/SG/DGAEC /PRM du 06/02/2025

Nombre de plis reçu par lot : quatre (04) plis pour le lot 1 et trois (03) plis pour le lot 2

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Commentaires	Conclusion
<b>Lot 1 : Développer un outil du dispositif de Suivi-Evaluation du SDAGE et du PPI de l'AEC</b>							
1.	SANCTEA	Conforme	Vingt-un (21) années	Conforme	Deux (02)	Conforme	Retenu
2.	Capacité-Croissance-Impact (CCI)	Conforme	Cinq (05) années	Conforme	Six (06)	Conforme	Retenu
3.	Groupeement CCMG-SARL et BIMADES	Non Conforme	Six (06) années	Non Conforme	Zéro (00)	Non conforme Domaine d'activités et référence de marchés fournies non conformes	Non retenu
4.	Centre d'Etude en Développement (CED-SARL)	Conforme	Quatorze (14) années	Conforme	Six (6)	Conforme	Retenu
<b>Lot 2 : Elaborer un plan de communication de crise</b>							
1.	GRUPEMENT OUEST TECH COM SARL / AFRICA ZENITH SARL	Conforme	Quatre (04) années	Conforme	Zéro (00)	Conforme	Retenu
2.	GRUPEMENT DG CONSULTING/ FASO EXPERTISE ET SERVICES	Non conforme	Six (06) années	Non conforme	Zéro (00)	Non conforme Domaine d'activités et Justificatifs fournis non conformes	Non retenu
3.	LEADER CONSULTING	Conforme	Huit (08) années	Conforme	Deux (02)	Conforme	Retenu

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE

Demande de prix N°2025-01RCEN/CR/SG/PRM du 16/01/2025 Pour l'Entretien et réparation de matériel roulant à quatre et deux roues au profit du Conseil régional du Centre (marché à commandes) - Nombre de plis reçus : Lot 1 : 07/Lot 2 : 03

Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4058 du mardi 21 janvier 2025, page 43

Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 27 janvier 2025

Budget prévisionnel (E) = Quatorze millions (14 000 000) F CFA TTC pour le (Lot 1) / Un millions (1 000 000) F CFA TTC pour le Lot 2

Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 10 842 725 TTC

Moyenne pondérée (M=E\*0,6+P\*0,4) = 12 737 090 TTC

Borne inférieure : **10 826 526 TTC**

Borne supérieure : **14 647 653 TTC**

Financement : Budget du Conseil Régional du Centre, Gestion 2025

N°	Montants Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>LOT 1 : Demande de prix N° 2025-01RCEN/CR/SG/PRM du 16/01/2025 pour l'entretien et la réparation de matériel roulant à quatre (04) roues au profit du Conseil régional du Centre (marché à commandes)</b>							
01	GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS	Mini : 2 935 300 Maxi :11 794 000	-	Mini : 2 362 916 Maxi :9 494 170 (Rabais de 19,5% sur Mini et Maxi HTVA)	-	NON CONFORME : Appareil de contrôle de parallélisme inexistant sur la liste notariée; Liste notariée non authentique: Copie simple, illisible sans un timbre fiscal fournie (correspondance N°2025 02/RCEN/CR/SG/PRM du 10/02/2025 adressée au Responsable demandant l'original de l'acte est restée sans suite); Assurance du camion de dépannage immatriculé 3167E803 non fournie .	Non classé
02	ADVENTOR MOTORS	Mini : 3 714 500 Maxi :10 359 500	-	Mini : 3 714 500 Maxi :10 359 500	-	CONFORME	1 <sup>er</sup>
03	GARAGE 2000	Mini 1 594 100 Maxi :7 185 400	-	Mini 1 594 100 Maxi :7 185 400	-	NON CONFORME (30 jours/OC proposé au lieu de 10 jours/maximum /OC demandé)	Non classé
04	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Mini : 4 153 500 Maxi :8 018 000	Mini :4 901 130 Maxi :9 461 240	Mini : 4 153 500 Maxi :8 018 000	Mini :4 901 130 Maxi :9 461 240	TECHNIQUEMENT CONFORME : (Offre anormalement basse)	Non classé
05	EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL	Mini : 3 875 500 Maxi :10 657 700	-	Mini : 3 294 175 Maxi : 9 059 045 (Rabais de 15% sur Mini et Maxi HTVA)	-	NON CONFORME : Absence de projet similaire de tout le personnel proposé au vu du CV (Les CV présentés ne respectent pas le formulaire type , aucun projet similaire fourni, les références proposées ne font pas ressortir les différentes autorités contractantes)	Non classé
06	GERA	Mini : 3 138 200 Maxi :11 628 600	-	Mini : 2 579 600 Maxi : 9 558 709 (Rabais de 17,8% sur Mini et Maxi HTVA)	-	NON CONFORME : Chef d'atelier a 3 ans d'expérience au vu du CV fourni au lieu de 5 ans	Non classé

## Résultats provisoires

						demandé (Décembre 2022 à nos jours); Assurance de camion de dépannage non fournie.	
07	GARAGE ZOUNGRANA	Mini :3 586 250 Maxi :9 991 500		Mini : 3 406 938 Maxi : 9 491 925 (Rabais de 5 % sur Mini et Maxi HTVA)	-	NON CONFORME (Dans le tableau des caractéristiques techniques propose à l'item A.3 propose un véhicule Land Cruiser 11 00583 BF qui n'existe pas dans le parc automobile du Conseil régional du Centre) ; Pièces administratives non fournies malgré la Lettre N°2025-01/RECEN/CR/SG/PRM du 27/01/2025.	Non classé
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE</b>		<b>ADVENTOR MOTORS pour Un montant Minimum de trois millions sept cent quatorze mille cinq cent (3 714 500 ) FCFA HTVA et un montant maximum de dix millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent (10 359 500) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de dix (10) jours par Ordre de commande</b>					
<b>LOT 2 : Demande de prix N° 2025-01RCEN/CR/SG/PRM du 16/01/2025 pour l'entretien et la réparation de matériel roulant à deux (02) roues au profit du Conseil régional du Centre (marché à commandes)</b>							
01	GARAGE 2000	Mini 147 510 Maxi :529 400	-	Mini 147 510 Maxi :529 400	-	NON CONFORME (30 jours/OC proposé au lieu de 10 jours/maximum /OC demandé)	Non classé
02	EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL	Mini : 478 500 Maxi :840 000	-	Mini : 411 510 Maxi :722 400 (Rabais de 14% sur Mini et Maxi HTVA)	-	NON CONFORME : Absence de projet similaire de tout le personnel proposé au vu du CV (Les CV présentés ne respectent pas le formulaire type , aucun projet similaire fourni, les références proposées ne font pas ressortir les différentes autorités contractantes)	Non classé
03	VALFAT SARL	Mini : 457 350 Maxi :800 400	-	Mini : 457 350 Maxi :800 400	-	NON CONFORME (Absence de projet similaire pertinent pour le Chef d'atelier) : déclare avoir des marchés similaires avec des particuliers	Non classé
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE</b>		<b>Infructueux pour défaut d'offre conforme</b>					

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE/COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix N° 2025-04/CTGD/M/SG/PRM du 22/01/2025 pour la construction du dispensaire de ballolé.

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4068 du mardi 04 février 2025

Convocation de la CCAM : Convocation CCAM N°2025-14/CTGD/M/SG/PRM du 10 février 2025

Nombre de plis reçus dans le délai : dix (10) - Date d'ouverture des plis : 13 février 2025

\*Borne inférieure : 0,85 M=31 790 248 TTC \*Borne supérieure : 1.15 M 43 010 336 TTC \*Enveloppe : 38 670 000 TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTTVA	TTC	HTVA	TTC		
QCI	31 419 240	----	----	----	3 <sup>ème</sup>	Conforme
SOLEIL MULTI SERVICE	25 856 595	30 510 782	----	----	Non classé	Conforme Offre anormalement basse
ECFA SARL	25 173 328	29 704 527	----	----	Non classé	Non conforme *Agrément technique expiré (du 06/02/2020 au 06/02/2025)
DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL	28 183 220	33 256 200	----	----	Non classé	Non conforme *Garantie de soumission non recevable car établie au bénéfice d'une autre entité ; * lettre de soumission non signé (défaut d'engagement)
GESER-FA SARL	29 994 344	35 393 326	----	----	Non classé	Non conforme *Agrément technique non fourni
COLOSSAL	30 396 125	35 867 428	----	----	2 <sup>ème</sup>	Conforme
COLOMBE SERVICE WENDPPAYANGDE SARL (CSW)	30 356 218	----	31 203 443	----	Non classé	Non conforme *Lettre de soumission non conforme : substitution de la formulation du point E * Chef de chantier : information inexacte de la date de naissance sur le diplôme et le Cv ; diplôme non probant. - Cv de l'électricien non sincère : (qualification professionnel sur le CV : TS génie civil en contradiction avec le diplôme fourni : BEP électricité Général) *Discordance entre montant en lettre et en chiffre des items 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.6 et 3.7 de la partie maçonnerie du dispensaire. Variation +2,79%
EBSF Sarl	32 366 668	----	----	----	4 <sup>ème</sup>	Conforme
ABTP	28 714 223	----	----	----	Non classé	Non conforme *Diplôme de l'électricien non fourni
AXELLE FASO	30 651 805	36 169 130	30 367 005	35 833 066	1 <sup>er</sup>	Conforme *Discordance entre montant en lettre et en chiffre des items 2.13; 2.14 de la partie béton du dispensaire et correction de quantité de l'item 2.1 de la latrine : Variation -0,93%

**ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE << AXELLE FASO >> pour un montant de trente millions trois cent soixante-sept mille cinq (30 367 005) F CFA HTVA soit trente-cinq millions huit cent trente-trois mille soixante-six (35 833 066) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours**

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

## COMMUNIQUE N° 2025-003/MEBAPLN/SG/DMP du 25/02/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N° 2025-012/MEBAPLN/SG/DMP du 18/02/2025 pour la location de salle pour les différentes activités de la DG-AEP, de la DGQEP, de la DGACEVS, de la DGEC-EPPNF, du PCS-PAM, de la DGENF (marché à commandes), parue dans le quotidien des marchés publics n° 4080 du 20/02/2025 que des erreurs ont été constatées dans le dossier et que la date d'ouverture initialement prévue pour le **lundi 03/03/2025** est reportée au **lundi 10 mars 2025**.

Par ailleurs, ceux qui avaient déjà payé le dossier sont priés de passer récupérer le nouveau dossier au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances

## Résultats provisoires

REGION DU CENTRE SUD							
DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD							
REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DPAHSN DU BAZEGA, EXERCICE 2025							
N°	FOURNISSEURS/PRESTATAIRES	IFU	RCCM	Agrément s'il y a lieu	Lettre de soumission	Contacts	Observations
<b>LOT 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>							
1.	WENDINGOUDI TRADING COMPANY	00125038G	BF OUA 2019 B6938	-	Fournie	70 29 29 78	Retenu
2.	NSIB	00182315 X	BF OUA 01 2022 B127112	-	Fournie	78 16 10 16	Retenu
3.	E.ABI.I	00073127 G	BF OUA 2016A1615	-	Fournie	70 06 19 03	Retenu
4.	WPIB	00152565 P	BF OUA 2021B1658	-	Fournie	70 19 23 09	Retenu
5.	NEMMIB	00182802C	BF OUA012022 B137445	-	Fournie	70 06 19 03	Retenu
6.	BURKINA INFORMATIQUE SH	00048217V	BF OUA 2013A3361	-	Fournie	78 30 64 14	Retenu
7.	ENTREPRISE WEND- KONTE	00161577H	BF MNG 2021A69	-	Fournie	76 33 31 18	Retenu
8.	S.M. S	0010521Z	BF OUA 2018A3987	-	Fournie	79 20 91 21	Retenu
9.	SADEC SARL	00124820Z	BFOUA2019B6798	-	Fournie	78 87 60 02	Retenu
10.	WEND YAM SERVICE	00087187X	BF 2016C182	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	70 80 47 67	Retenu
<b>LOT 2 : PRESTATIONS DE SERVICES COURANTS</b>							
1.	CONIS INFORMATIQUE	00226061X	BF OUA 012024B1302680	-	Fournie	70 11 22 42	Retenu
2.	ECAM	00065954P	BF OUA 2014 A 3458	-	Fournie	78 81 86 92	Retenu
3.	IMANE SERVICE	00047021V	BF OUA 2013 A 2434	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	78 90 70 76	Retenu
4.	RATAMANEGRE MULTI-SERVICES	00189730T	BF OUA 01 2022 A1012416	-	Fournie	78 81 70 80	Retenu
5.	YIGUIA SERVICE	00158745Z	BF OUA 021 A 5499	-	Fournie	78 84 13 78	Retenu
6.	ADAM'SERVICE	00035594M	BF OUA 2011 A3949	-	Fournie	70 80 86 26	Retenu
7.	YISSONOUMON SERVICE	00202215Z	BF OUA 01 2023A1004496	-	Fournie	67809704	Retenu
8.	NSIB	00182315 X	BF OUA 01 2022 B127112	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	78 16 10 16	Retenu
9.	E.ABI.I	00073127 G	BF OUA 2016A1615	Agrément technique en informatique (B)	Fournie	70 06 19 03	Retenu
10.	WPIB	00152565 P	BF OUA 2021B1658	Agrément technique en informatique (B)	Fournie	70 19 23 09	Retenu
11.	NEMMIB	00182802C	BF OUA012022 B137445	Agrément technique en informatique (B)	Fournie	70 06 19 03	Retenu
12.	BURKINA INFORMATIQUE SH	00048217V	BF OUA 2013A3361	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	78 30 64 14	Retenu
13.	ENTREPRISE WEND- KONTE	00161577H	BF MNG 2021A69	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	76 33 31 18.	Retenu
14.	WEND YAM SERVICE	00087187X	BF 2016C182	Agrément technique en informatique (A)	Fournie	70 80 47 67	Retenu
15.	SADEC SARL	00124820Z	BFOUA2019B6798	Agrément technique en informatique (Unique)	Fournie	78 87 60 02	Retenu
16.	BTP MERIDIEN	00179562E	BF OUA 01 2022B13 5251	-	Fournie	76647575	Retenu
17.	S.M. S	0010521Z	BF OUA 2018A3987	-	Fournie	79 20 91 21	Retenu

## Résultats provisoires

### CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2025-001/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 04/02/2025 pour le recrutement d'une agence de communication pour les actions de communication au profit du CBA

Financement : Budget du CBA, exercice 2025 - Référence de la Demande de prix : N°2025-001/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 04/02/2025.

Publication de l'avis : quotidien des marchés publics n° 4072 du lundi 10 février 2025.

Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-002/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 11/02/2025

Nombre d'offres reçues : 06 - Date de dépouillement et de délibération : 14/02/2025

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F FCA HTVA	Montant lu en F FCA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
<b>LOT1 : Recrutement d'une agence de communication pour la couverture médiatique des activités du CBA</b>							
		<b>P= 12 107 685;</b>		<b>M = 12 643 074;</b>		<b>0,85 M = 10 746 613; 1,15 M = 14 539 535.</b>	
	GROUPEMENT ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE& SYNERGIE Media	-----	Min : 7 493 000 Max : 12 944 600	Min:6 350 000 Max: 10 970 000	Min: 7 493 000 Max: 12 944 600	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
	COMPACT SERVICES	Min : 5 450 000 Max : 9 470 000	-----	Min:5 450 000 Max:9 470 000	-----	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION	-----	Min : 6 153 700 Max : 12 407 700	Min: 5 215 000 Max: 10 515 000	Min: 6 153 700 Max: 12 203 855	Erreur de sommation au montant maximum ; correction entrainant une variation de l'offre de -1,64% au montant maximum  CONFORME	1 <sup>er</sup>
<b>LOT2 : Recrutement d'une agence de communication pour l'élaboration et la diffusion d'outils de communication pour la promotion des produits de l'anacarde</b>							
		<b>P= 9 968 050;</b>		<b>M = 11 487 220;</b>		<b>0,85 M = 9 764 137; 1,15 M = 13 210 303</b>	
	GROUPEMENT ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE& SYNERGIE Media	-----	Min : 6 768 515 Max : 12 154 000	Min:6 650 000 Max: 10 300 000	Min: 7 847 000 Max: 12 154 000	Erreur de calcul de la TVA au montant minimum : 118515 reportés au lieu de 1197000 ; correction entrainant une variation de +15,93%. OFFRE ECARTE	Non classé
	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION	-----	Min : 5 640 400 Max : 10 071 300	Min:4 780 000 Max: 8 535 000	Min:5 640 400 max: 10 071 300	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
	GPS	-----	Min : 4 908 800 Max : 9 864 800	Min:4 160 000 Max: 8 360 000	Min: 4 908 800 Max: 9 864 800	CONFORME	1 <sup>er</sup>
<b>LOT3: Recrutement d'un prestataire pour la production de capsules institutionnelles vidéo et radiophonique au profit du CBA</b>							
	GROUPEMENT ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE& SYNERGIE Media	-----	Min : 7 528 400 Max : 9 206 360	Min:6 380 000 Max: 7 802 000	Min:7 528 400 Max: 9 206 360	CONFORME	1 <sup>er</sup>
	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION	-----	Min : 5 782 885 Max : 7 755 845	-----	-----	Garantie de soumission non fournie NON CONFORME	Non classé
<b>Attributaires :</b>							
<p><b>Lot1 : CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION, pour un montant minimum de six millions cent cinquante-trois mille sept cents (6 153 700) F CFA TTC et un montant maximum de treize millions quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent cinquante-neuf (13 493 359) F CFA TTC, après une augmentation de 15% de la quantité maximale à l'item 5. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2025 ;</b></p> <p><b>Lot2 : GPS, pour un montant minimum de quatre millions neuf cent huit mille huit cents (4 908 800) F CFA TTC et un montant maximum de onze millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents (11 298 500) F CFA TTC, après une augmentation de 15% des quantités maximales aux items 2, 3,4 et 5. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2025;</b></p> <p><b>Lot3 : GROUPEMENT ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE&amp; SYNERGIE Media, pour un montant minimum de sept millions cinq cent vingt-huit mille quatre cents (7 528 400) F CFA TTC et un montant maximum de neuf millions deux cent six mille trois cent soixante (9 206 360) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2025.</b></p>							



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 24 à 31</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 32</b>      |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 33</b>      |

### Fournitures et Services courants

#### SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT

### Confection de t-shirts, de gadgets publicitaires et couvertures médiatiques au profit du Service National pour le Développement

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N : 2025-007/PM/SG/SND/DG/PRM du 12/02/2025**  
**Financement : Budget SND-Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, Exercice 2025, du Service National pour le Développement (SND).

1. le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la confection de t-shirts, de gadgets publicitaires et la couverture médiatique au profit du Service National pour le Développement (SND) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots:

Lot 1 : Confection de t-shirts et de polo au profit du SND pour un montant prévisionnel de 12 000 000 de francs CFA TTC.

Lot 2 : Confection de gadgets publicitaires au profit du SND pour un montant prévisionnel de 9 000 000 de francs CFA TTC.

Lot 3 : Couverture médiatique, réalisation de capsules vidéo et diffusion de communiqués au profit du SND pour un montant prévisionnel de 45 000 000 de francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours pour les lots 1 et 2 et de quatre (04) mois pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des infor-

mations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) pour les lots 1 et 2 et de vingt-cinq mille (25 000) pour le lot 3 à l'Agence Comptable du SND.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 1, de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2 et d'un million (1 000 000) de francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage, avant **le 07/03/2025 à 09h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Yombié BAYALA**

## CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

### Acquisition de sardines à huile végétale au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Avis de demande de prix à commande n°2025-004/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 21/02/2025  
Financement : Budget CNTS, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice 2025, du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de sardines à huile végétale tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est en un lot unique : Acquisition de sardines à huile végétale au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire, 2025 et le délai de livraison de chaque commande ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante (50 000) F CFA à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP sis à Ouagadougou (Paspanga), au plus tard le **06/03/2025 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Le montant prévisionnel du marché est de cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent cinquante (57 585 350) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Maurice TIENDREBEOGO**

## INSTITUT D'EDUCATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

### Achat de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'Institut d'Education et de Formation Professionnelle (INEFPRO)

Avis de demande de prix N°2025-02/MAHSN/SG/INEFPRO/DG/PRM du 17 février 2025  
Financement : Budget de l'INEFPRO, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Institut d'Education et de Formation Professionnelle (INEFPRO).

1. L'INEFPRO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'INEFPRO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Achat de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'Institut d'Éducation et de Formation Professionnelle (INEFPRO).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de de la Personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de l'INEFPRO, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au service de comptabilité de la direction générale de l'INEFPRO située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale de l'INEFPRO situé dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY, avant **9H00 le 07/03/2025.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Le montant prévisionnel est de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**BOUGMA Marcel**

**Acquisition de consommables informatiques et de téléphones portables  
au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)**

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-04/CNAMU/DG/DMP du 17/02/2025**  
**Financement : Budget CNAMU, Exercice 2025**  
**Budget prévisionnel :**  
**Lot 1: 30 000 000 FCFA TTC;**  
**Lot 2: 2 500 000 FCFA TTC.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la Caisse nationale d'assurance maladie Universelle (CNAMU).

La Caisse nationale d'assurance maladie Universelle dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques et de téléphones portables au profit de la CNAMU, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations demandées sont constituées de deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) ;

Lot 2 : Acquisition de téléphones portables au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU).

2- Le délai d'exécution est de quinze (15) jours.

3- Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à l'immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le Boulevard Mouammar KADHAFI, Tél : 70 79 17 60 du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics et du patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000 moyennant paiement à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CNAMU d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: trente mille (30 000) FCFA ;
- Lot 2 : dix mille (10 000) FCFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et de cinquante (50 000) FCFA pour le lot 2 , devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine sise à l'Immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le Boulevard Mouammar KADHAFI Tél: 70 79 17 60, avant le **06/03/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Président de la Commission d'attribution des marchés***

**Soumaïla GAMSORE**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail

### Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)

Avis de demande de prix  
N°2025-003/CNAMU/DG/DMP du 10/02/2025  
Financement : Budget CNAMU – EXERCICE 2025  
Budget prévisionnel :  
Lot unique: 50 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025 de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU).

1. La Caisse nationale d'assurance maladie universelle dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les services demandés sont constitués en un lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU).

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et celui d'exécution de quinze (15) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics et du patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000 moyennant paiement à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CNAMU d'un montant non remboursable de :  
Lot unique: cinquante mille (50 000) FCFA ;

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine sise à l'Immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le Boulevard Mouammar KADHAFI Tél: 70 79 17 60, avant le **07/03/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Soumaïla GAMSORE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail

### Acquisition de matériels informatiques au profit de la DGEG

Avis de demande de prix N°2025-00014/MESFPT/SG/DMP du 25/02/2025 pour  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 48 250 000 FCFA TTC  
Soit lot 1 : 30 000 000 FCFA TTC et lot 2 : 18 250 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique, dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit de la DGEG telle que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition d'ordinateurs de bureau pour l'équipement du Lycée Scientifique Régional de KAYA au profit de la DGEG.

Lot 2 : Acquisition de divers matériels informatiques pour les services de la DGEG.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) Francs CFA TTC pour le lot 2 auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le lot 1 et de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR Tél : (226) 25 49 77 81 / 54 46 10 57 avant le **10/03/2025 à 9 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Boureïma SAWADOGO**

### ACQUISITION DE COFFRETS SCIENTIFIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-00015/MESFPT/SG/ DMP du 25/02/2025 pour la conclusion d'un marché de demande de prix.**  
**Financement : Budget ETAT, Exercice 2025**  
**Montant prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché ayant pour objet l'acquisition de coffrets scientifiques au profit de la Direction Générale de l'Enseignement Général tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Acquisition de coffrets scientifiques au profit de la Direction Générale de l'Enseignement Général »

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent vingt-cinq mille (625 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **11/03/2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Boureima SAWADOGO**

### ACQUISITION DE MOBILIERS ET MATERIELS DE LOGEMENT ET DE BUREAU AU PROFIT DU MESFPT

Avis de demande de prix  
N°2025-00016/MESFPT/SG/ DMP du 25/02/2025 pour la conclusion d'un marché de demande de prix.  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 94 550 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché ayant pour objet l'acquisition de mobiliers et matériels de logement et de bureau profit du MESFPT tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Acquisition de mobiliers et matériels de logement et de bureau profit du MESFPT »

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000 ) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **12/03/2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics*

Boureima SAWADOGO

### Fourniture de matériels de sécurité

Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N°009/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC  
Financement : Budget ONEA, gestion 2025

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
  2. L'ONEA a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce marché.
  3. L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériels de sécurité.
  4. La fourniture se décompose en deux (02) lots constitués comme suit :
    - Lot 1 : Fourniture de chaussures de sécurité ;
    - Lot 2 : Fourniture d'ensemble d'équipements de protection individuels (masques, gants, lunettes et autres).Les candidats doivent soumissionner pour l'ensemble des articles pour chaque lot.
  5. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
  6. Le délai de livraison du matériel de sécurité est de trois (03) mois par lot.
  7. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
  8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
  9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
  10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable de : cinquante mille (50 000) pour le lot 1 et cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 2. Le mode de paiement sera en numéraire contre une remise main à main du Dossier d'Appel d'Offres.
  11. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08/ Fax : 25 43 19 11 au plus tard **le 27/03/2025 à 09 heures 00 minute Temps Universel** en un (01) original et deux (02) copies.
  12. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/ PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, une garantie de soumission, des montants définis comme suit :
    - Lot 1 : Deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA TTC ;
    - Lot 2 : Quatre millions huit cent mille (4 800 000) francs CFA TTC. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres.
  13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27/03/2025 à 09 heures 00 minute Temps Universel**, au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.
- NB : Les montants prévisionnels par lot en TTC sont de :
- Lot 1 : Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA ;
  - Lot 2 : Cent soixante millions (160 000 000) francs CFA.

Le Directeur Général de l'ONEA p.i.,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

**S. Blaise DJIGEMDE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE BURKINABE DEL'ELECTRIFICATION RURALE

TRAVAUX D'INSTALLATION DE 180 LAMPADAIRES SOLAIRES AU PROFIT DES LOCALITES DU BURKINA FASO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°002-2025/ABER/DG/DMP

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

1. L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'installation de 180 lampadaires solaires au profit des localités du Burkina Faso, telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux sont en lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :  
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,  
Téléphone : +226 25 37 45 01,  
du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.
5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au service comptabilité de l'ABER.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant **le 07/03/2025 à 09h 00mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.

*La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés*

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des marchés du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires de l'avis de l'appel d'offres ouvert accéléré à commandes pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs et des services connexes au profit du CHU-T, paru dans le quotidien n°4081 du vendredi 21 février 2025, à la page 28, que la visite des sites aura lieu le vendredi 7 mars 2025 à partir de 9 heures 00 minute dans l'enceinte de l'établissement.

*Le Directeur des Marchés Publics*

Albert KOUDOUGOU

**Recrutement d'un consultant individuel en vue de la réalisation des études architecturales et techniques pour l'aménagement et le pavage du site de l'imprimerie du CENAMAFS**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-02/MESFPT/SG/CENAMAFS/DG/PRM**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'approbation du plan de passation des marchés publics du CENAMAFS au titre de l'exercice budgétaire 2025.

2. Le CENAMAFS a prévu dans son budget, exercice 2025, des crédits pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif à la réalisation d'études architecturales et techniques en vue de l'aménagement et le pavage du site de son imprimerie.

3. Les services comprennent la réalisation d'études architecturales et techniques. A l'issue de ces études, le consultant devra produire des plans architecturaux et techniques ainsi qu'un dossier d'exécution des travaux qui servira de support pour la consultation des entreprises. L'exécution de la mission ne devrait pas excéder trente (30) jours. Consulter les termes de référence pour les détails.

4. La Personne Responsable des Marchés du CENAMAFS invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants individuels intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- le diplôme requis (diplôme d'ingénieur de conception en génie civil ou équivalent) ;
- les références similaires du consultant.

Le consultant qualifié et qui totalise le plus grand nombre de références similaires sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENAMAFS sis à la Patte d'Oie au 3ème étage, porte 22 dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12 secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

7. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt ;
- le CV daté et signé conformément au modèle joint au TDR;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de marchés similaires réalisés dans les cinq (05) dernières années (2020-2024).

NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution.

Ces manifestations d'intérêts en trois (3) exemplaires (01 original et 02 copies marquées comme telles) doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENAMAFS sis à la Patte d'Oie au 3ème étage, porte 22 dans l'immeuble R+4 (500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12 secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25. au plus tard **le 12/03/2025 à 09h 00mn TU.**

**La Personne Responsable des Marchés  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Quandaogo KABORE**  
Administrateur des Services Financiers



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

**\* Marchés de Travaux**

**P. 35 à 40**

**\* Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 41 à 54**

### Construction de deux (02) Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans la région des Cascades au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement (DREAE) des Cascades

Avis de demande de prix  
N° 2025- 002\_\_\_\_\_/MATM/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM  
Financement : budget de l'État, exercice 2025.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement (DREAE) des Cascades lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de type U2 du Ministère en charge de l'eau requis) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux sont repartis en deux (02) lots :  
Lot 1 : Construction d'un (01) Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région des Cascades pour un montant prévisionnel de vingt-cinq million (25 000 000) FCFA TTC  
Lot 2 : Construction d'un (01) Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans la région des Cacades pour un montant prévisionnel de cinquante millions (25 000 000) FCFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :  
Lot 1 : quarante-cinq (45) jours  
Lot 2 : quarante-cinq (45) jours  
L'exécution des lots est simultanée, les délais ne sont donc pas cumulables en cas d'obtention de plusieurs lots.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 de 07 heures 30 mn à 16 heures les jours ouvrés.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lots au trésor public. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour chacun des lots devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Cascades au gouvernorat de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email : gouvecascades@fasonet.bf» sis au gouvernorat de Banfora avant **le 07/03/2025 à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la région des Cascades,  
Président de la Commission Régionale D'Attribution des Marchés**

**Toussaint MEDA**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre National  
Médaille d'honneur des Collectivités Territoriales

## REGION DES CASCADES

### Travaux d'exécution de seize (16) sondages dont dix (10) positifs équipés en ouvrages d'exploitation avec deux (02) à gros débit dans la région des Cascades au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades

Avis de demande de prix  
N° 2025- 003 \_\_\_\_ /MATM/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM  
Financement : budget de l'État, exercice 2025

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix . Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique de type Fn1 minimum requis) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique :

Exécution de seize (16) sondages dont dix (10) positifs équipés en ouvrages d'exploitation avec deux (02) à gros débit dans la région des Cascades au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades pour un montant prévisionnel de soixante-dix-huit millions (78 000 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel : (+226) 20 91 20 98 de 07 heures 30 mn à 16 heures les jours ouvrés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA au trésor public. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant un million cinq cent (1 500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Cascades au gouvernement de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email : [gouvecascades@fasonet.bf](mailto:gouvecascades@fasonet.bf) sis au gouvernement de Banfora avant **le 07/03/2025 à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la région des Cascades,  
Président de la Commission Régionale  
D'Attribution des Marchés**

**Toussaint MEDA**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre National  
Médaille d'honneur des Collectivités Territoriales

### Travaux divers au profit du Conseil régional du Centre-Ouest

**Avis de demande de prix**  
**N°: 2025-01/RCOS/CR/SG/PRM**  
**Financement : Budget du Conseil régional (FMDL), gestion 2025**

-Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Conseil régional du Centre-Ouest.

Le Conseil Régional du Centre-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément minimum B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en quatre (04) lots comme suit :

- Lot 1 : Construction de deux (02) salles de classe + magasin + bureau à l'école primaire de Diaou dans la commune de Bakata
- Lot 2 : Normalisation des écoles dans la province de la Sissili/Construction de trois (03) salles de classe à Loum dans la commune de Boura
- Lot 3 : Construction de trois (03) salles de classe au lycée départemental de Bingou
- Lot 4 : Construction de trois (03) salles de classe au CEG de Zingdegin

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés au Conseil régional du centre-Ouest.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés du Conseil régional du centre-Ouest, BP 403 Koudougou; tél : 25 44 05 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots 2; 3 ;4 à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : Quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (498 750) francs FCFA
- Lot 2 : Six cent quarante et un mille deux cent cinquante (641 250) francs CFA
- Lot 3 : Six cent soixante-quinze mille (675 000) francs CFA
- Lot 4 : Six cent soixante-quinze mille (675 000) francs CFA

Les offres devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés du conseil Régional du Centre-Ouest, avant **le 07/03/2025, à 09 heures 00 mm TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB** : Les montants prévisionnels en francs CFA TTC : Lot 1 : Dix-neuf millions neuf cent cinquante mille (19 950 000); lot 2 : Vingt-cinq millions six cent cinquante mille (25 650 000); lot 3 : Vingt-sept millions (27 000 000) et lot 4 : Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.

**Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Bakaï SIDIBE**

## REGION DES HAUTS- BASSINS

### Réalisation de trois (03) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine à l'école de Toubadinga, Konoticombo et CSPS de Poya dans la commune de Karangasso-Vigué

#### DEMANDE DE PRIX

N° 2025-001/RHBS/PHUE/CKV/M/SG/PRM du 31 janvier 2025

Financement : Budget communal/Fonds Minier, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Gestion 2025 de la Commune de Karangasso-Vigué.

1- La commune de Karangasso-Vigué lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de trois (03) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine à l'école de Toubadinga, Konoticombo et CSPS de Poya dans la commune de Karangasso-Vigué, dont le montant prévisionnel est de vingt et un millions (21 000 000) fca TTC.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique Fn1 au minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en lot unique :

Lot unique : réalisation de trois (03) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine à l'école de Toubadinga, Konoticombo et CSPS de Poya dans la commune de Karangasso-Vigué.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4- Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de Karangasso-Vigué tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 15 heures 30 minutes. Tél. : 66 63 53 23

5- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie régionale des Hauts-Bassins ou à la régie de Karangasso-Vigué.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Candidats et accompagnées d'une garantie de soumission de : six cent mille (600 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Karangasso-Vigué au plus tard **le 07/03/2025 à 09 heures 00 mn**, délai de rigueur. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09 heures 00 mn GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la CCAM**

**P. Paul OUEDRAOGO**

Adjoint Administratif

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

### Travaux de construction d'une salle d'hospitalisation et d'un hangar au CSPS de Bilogtenga.

Avis de demande de prix  
N°2025- 01/RPCL/P.OTG/C.ABS/SG/PRM-PI relatif aux  
Financement : Budget communal, gestion 2025/ appui SOLIDAR SUISSE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Mairie de Absouya.

1. La Mairie de Absouya lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de construction d'une salle d'hospitalisation et d'un hangar au CSPS de Bilogtenga, pour un montant prévisionnel de quarante-sept millions six cent dix-neuf mille quarante-huit (47 619 048) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie, tous les jours ouvrables et aux heures de service ou appelé au 68 35 25 27/70 17 90 48.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Plateau Central à Ziniaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie, avant le **07/03/2025 à 09 heures 00 minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'autorité contractante ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés par intérim*

**Dabanaga SAWADOGO**  
Secrétaire Administratif

### Travaux de réalisation d'une salle de réunion de cent (100) places à l'hôtel du conseiller

**Avis de demande de prix :**  
**N°2025-03/RSUO/CR/SG/PRM du 20 février 2025**  
**Financement : Budget du Conseil Régional / FMDL, Gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du conseil régional du Sud-Ouest.

1. Le Conseil Régional du Sud-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation d'une salle de réunion de cent (100) places à l'hôtel du conseiller, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaire d'un agrément de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se composent en lot unique:

Lot unique : Travaux de réalisation d'une salle de réunion de cent (100) places à l'hôtel du conseiller.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du Conseil régional du Sud-ouest : du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h TU et vendredi de 7h 30 mn à 12h30mn et de 13h30 à 16h 30 mn TU.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de Monsieur BOUNDANE Halidou, Personne Responsable des Marchés, Tél : 71 40 79 41 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA auprès de la trésorerie régionale du Sud-ouest/Gaoua. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA et devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés, sis au Secrétariat général du Conseil régional du Sud-ouest avant **le 07/03/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel de cette demande de prix est :

Lot unique : cinquante-sept millions neuf cent cinquante mille (57 950 000) Francs CFA TTC

*La Personne Responsable des Marchés*

**Halidou BOUNDANE**  
Administrateur civil

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de la Commune de Gomboro pour l'année 2025**

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la Commune de Gomboro souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/ prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

<b>NUMERO DU LOT DOMAINES</b>	<b>Fournitures et équipements</b>
Lot 1	Achat de médicaments
Lot 2	Acquisition de consommables informatiques
Lot 3	Achat de fournitures de bureau pour la mairie
Lot 4	Acquisition de petit matériel et outillage pour les CSPS
Lot 5	Acquisition de matériel et outil de communication pour les VDP
Lot 6	Frais de communication pour les élus
Lot 7	Frais de communication pour les administratifs
Lot 8	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues pour la Mairie
Lot 9	Maintenance et réparation de matériel informatique
Lot 10	Livraison de pause-café lors des sessions et autres cérémonies
Lot 11	Photocopie et reliure de divers documents administratifs pour la Mairie
Lot 12	Acquisition de matériel et mobilier de bureau
Lot 13	Acquisition de matériel informatique de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Commune de Gomboro rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1) Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la délégation spéciale de la commune de Gomboro indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2) Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3) Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5) Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6) Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné» devront parvenir ou être remises auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein de l'annexe de la mairie de Gomboro, sis à Toma tél : 71 25 88 01 au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heures GMT.**

**La Personne Responsable des Marchés**

**Eric Giscard GUIRE**

**Constitution d'un répertoire de fournisseurs, de prestataires  
pour les demandes de cotations**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/RBMH/PBNW/C-KUK/M/ SG/PRCP**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés(PPM), exercice 2025, la Commune de Kouka lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition des biens et services et la réalisation de travaux.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur une liste des fournisseurs défaillants ni sous le coup de sanction et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les domaines concernés sont :

Domaine 1 : Fournitures et équipements

Domaine 2 : Prestations de services

Domaine 3 : Travaux

Domaine 4 : Prestations intellectuelles

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés en deux (02) exemplaires dont un original et une copie portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs, prestataires pour les demandes de cotations de la commune de Kouka. »

5 -Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une demande d'inscription adressée à la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Kouka précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;

- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique; ses qualifications et expériences dans le domaine d'intervention choisi;

- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM);

- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

- Un contact téléphonique permanent.

- NB : Toute information fausse ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

6- Les entreprises ayant déposées une offre de service auprès de la Commune sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7-Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Kouka : Tel : 06- 74 -97 -99

8- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées dans le bureau de la personne responsable de la commande Publique à la mairie de Kouka au plus tard **le 04/03/2025 à neuf (09) heures 00 minute T.U.**

9- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine.

10- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être tenue responsable de la non réception du pli transmis par le candidat.

Kouka le 19 février 2025

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**O. Cyrille BAGRE**  
Secrétaire administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs, de prestataires, de consultant à consulter pour les demandes de cotations et de consultations de consultants au profit du Haut-commissariat de Toma (HC-TOM), province du Nayala pour l'année budgétaire 2025

Appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/MATM/RBMH/PNYL/HC-TOM/CSAF du 29 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de Passation des marchés publics (PPM), Exercice 2025, le Haut-commissariat de Toma, Province du Nayala lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.
2. l'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que le Haut-commissariat de Toma, Province du Nayala pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services et de la consultation de consultants pour la réalisation des travaux.
3. peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
  - a. **Les marchés publics de fournitures et d'équipements**
    - Acquisition de fournitures de bureau
    - Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques
    - Acquisition de produits d'entretien
  - b. **les marchés publics de service courants**
    - Entretien de véhicules à quatre (04) roues
    - Entretien de véhicules à deux (02) roues
    - Entretien et maintenance de matériels informatiques
    - Nettoyage de bâtiments
4. les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultant 2025 du Haut-commissariat de Toma, province du Nayala ».
5. les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
  - ? une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
  - ? le domaine principal de soumission ;
  - ? une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
  - ? une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
  - ? l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
6. les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après : BP 168 TOMA Tel : 76 29 14 13 / 70 50 50 80 /72 03 04 03.
7. les offres devront être libellées en langue française et déposées au service Administratif et financier du Haut-commissariat de Toma, Province du Nayala. au plus tard **le 04/03/2025**.
8. le Haut-commissariat de Toma, Province du Nayala, se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Gestionnaire de crédits*

**COULIBALY Moussa**

**Constitution d'un répertoire de fournisseurs, de prestataires, de consultant à consulter pour les demandes de cotations et de consultations de consultants au profit de la commune de Toma, province du Nayala pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/ CTOM/M/SG/PRM du 20 Janvier 2025**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan annuel de Passation des Marchés publics exercice 2025, la commune de Toma lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la commune de Toma pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de services.

Peuvent soumissionner, les personnes morales, entreprises ou groupement d'entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration et spécialisés dans les domaines suivants :

- Acquisition de produits et consommables informatiques ;
- Acquisition de fournitures et matériels et de mobiliers de bureau ;
- Acquisition des imprimés spécifiques et de valeurs inactives ;
- Entretien de bâtiments ;
- Maintenance et réparation du véhicule à deux (02) ; à trois (03) et à quatre (04) roues ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- Maintenance et réparation des climatiseurs ;
- Restauration ;
- Nettoyage ;
- Travaux de bâtiments ;
- Travaux de réalisation de forages ;
- Installation solaire ;
- Suivi-contrôle des travaux de construction, de réalisation de forage et d'installation solaire.

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Toma ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un certificat de non faillite ;
- l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les Candidats (es) intéressés (es) peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie de Toma. Tél : (+226) 76 17 57 74 / 73 30 88 40

Les offres devront être déposées au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Toma au plus tard **le 07/03/2025 à 16 heures 00 minutes.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**La Personne Responsable des Marchés**

**René TINDANO**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et d'entente directe au titre de l'année 2025 au profit de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture des Arts et du Tourisme de la Boucle du Mouhoun

#### Manifestation d'intérêt N° 2025-01/MCCAT/RBMH/DR

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés 2025, la Direction Régionale de la Communication, de la Culture des Arts et du Tourisme de la Boucle du Mouhoun (DRCCAT-BMH) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la DRCCAT-BMH pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

I. **Domaine 1 : Fourniture et équipements**

II. **Domaine 2 : Prestation de service**

4 La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

5 La DRCCAT-BMH rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services au titre de l'année 2024 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Chef du Service Administratif et Financier de la DRCCAT-BMH indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse, complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou une autorisation d'exercer dans le domaine et/ou sous domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent ;

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier du lundi au jeudi de 7 heures 30 à 16 heures et du vendredi du 07h30 à 16h30

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la DRCCAT-BMH située à l'hôtel administratif au premier étage, aile gauche, Tel : 64151494/ 71330809 au plus tard **le 03 mars 2025**.

**Le Service Administratif et Financier**

**BONSA Bonworé**

**Constitution des listes des prestataires par domaine d'activités pour les demandes de cotations du budget, gestion 2025 de la commune de Pompoï**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/RBMH/PBL/PPP/SG/SMP**

La commune de Pompoï en application du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics porte à la connaissance des potentiels candidats qu'elle lance un avis à manifestation d'intérêts afin de constituer des listes restreintes de prestataires par domaine d'activités dans le cadre des demandes de cotations, gestion 2025.

La participation à la manifestation d'intérêts est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou en situation de défaillance ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la PRM de la mairie de Pompoï, Tél : 65 04 75 92. Les offres de service rédigées en langue française et présentées en un original et deux (02) copies sous pli fermés devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés sis à la mairie de Pompoï au plus tard **le 07/03/2025 à 09h 00mn.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être légalement constitué ;
- être du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément exigé pour le domaine concerné.

Les besoins exprimés :

**I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

N° du Lot	Nature de la prestation	Agrément technique	Composition du dossier
Lot : 1	Equipements informatiques, de communication, photocopieur, consommables et pièces de rechanges	Agrément technique en informatique	-une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique -une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU)
Lot : 2	Equipement de bureau, scolaire et de logement	Non	-une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU)
Lot : 3	Fournitures de bureau et imprimés administratifs	Non	
Lot : 4	Fournitures scolaires	Non	
Lot : 5	Produits et matériels d'entretien et de nettoyage	Non	
Lot : 6	Matériel roulant à quatre roues pièces de rechange et consommables	Non	
Lot : 7	Matériel roulant à deux et trois roues, pièces de rechange et consommables	Non	
Lot : 8	Produits d'alimentation	Non	
Lot : 9	Matériels de construction et pièces de rechange	Non	
Lot :10	Petits matériels et outillages, autres matériels et équipements	Non	
Lot :11	Crédits de communication	Non	

**II- PRESTATIONS DE SERVICE**

N° du Lot	Nature de la prestation	Agrément technique	Composition du dossier
Lot :1	Entretien et maintenance des véhicules à 3 roues et 2 roues	Non	-une copie de l'IFU ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ;
Lot :2	Entretien et maintenance des véhicules à 4 roues	Agrément technique en entretien et maintenance des véhicules à 4 roues	-un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
Lot :3	Conception et impression	Non	-une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat.
Lot :4	Nettoyage de bâtiments administratifs	Non	-une copie de l'agrément ; technique (lot 2 et 7)
Lot :5	Restauration pour réunion et conférence	Non	
Lot :6	Entretien de bâtiments	Non	
Lot :7	Maintenance de matériel informatique, péri-informatique, bureautique	Agrément technique en informatique pour la maintenance du matériel informatique et péri informatique	
Lot :8	Entretien et réparation de climatiseur	Non	

## **Prestations intellectuelles**

suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès de la PRM de la mairie de Pompoï, Tél : 65 04 75 92.

Les offres de service rédigées en langue française et présentées en un original et deux (02) copies pliées devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés à la mairie de Pompoï au plus tard le ..... à 09h 00mn.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être légalement constitué ;
- être du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément exigé pour le domaine concerné.

Les besoins exprimés :

**NB** : Aucun candidat n'est autorisé à soumissionner à plus de trois (03) domaines.

*La Personne responsable des marchés/PI*

**Moussa DEMBELE**  
Secrétaire Administratif

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**REGION DES CASCADES**

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DE LA LERABA POUR L'ANNEE 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
2025-001**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Gestion 2025, la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi de la Léraba (DPJE-LRB) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Lot 1 Matériel et fournitures de bureau
- Lot 2 Produits et matériel informatiques et péri-informatiques

**PRESTATION DE SERVICES COURANT**

- Lot 1 Entretien et maintenance de matériel informatique

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DPJE-LRB rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial de la Léraba indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat de la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi de la Léraba à Sindou au plus tard **le 10 mars 2025**.  
Contact : 64 50 52 91/60 95 00 54

*Le président de la CAM*

**Adama KONFE**

Conseiller de Jeunesse et d'Education Permanente  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

### Présélection de bureaux d'études ou de groupements de bureaux d'études pour la mise en place de quatre (04) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades

Manifestation d'intérêt  
N° 2025 -01 /MATM/RCAS/GVT/SG

#### 1. Publicité.

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2025, pour effectuer la mise en place de quatre (04) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Cascades.

#### 2. Source de financement.

Budget de l'Etat, exercice 2025

#### 3. Le service comprend :

Lot unique : mise en place de quatre (04) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades. Le budget prévisionnel est de vingt-quatre millions (24 000 000) de franc CFA TTC.

Il s'agira pour le bureau d'études de :

- concevoir un dispositif de communication efficace à l'endroit des populations cibles ;
- effectuer un état des lieux sommaire sur le taux de responsabilisation des communautés par rapport à l'entretien des ouvrages hydrauliques ;
- identifier les ménages bénéficiaires, sur la base de la liste transmise par le Maître d'ouvrage au bureau d'études ;
- proposer la stratégie et les supports de communication comprenant : principe d'intervention, type, coûts... ;
- produire les différents supports didactiques (affiches, boîtes à images...);
- promouvoir la bonne utilisation des ouvrages hydrauliques dans tous les villages qui sont mitoyens aux berges du barrage ;
- former les relais de sensibilisation (bureau exécutif du CUE) en approches d'animation participative appropriée à l'entretien et à la bonne utilisation des ressources en eaux et infrastructures de mobilisation et d'aménagement ;
- faire émerger, susciter et capitaliser les besoins d'investissement pour des ouvrages de valorisations des eaux ;
- mettre en place et former un comité d'usagers d'eau (CUE) autour de chaque barrage concerné par le présent projet ;
- réaliser des séances d'animation portant sur l'entretien des barrages et la pratique d'une bonne utilisation des ressources en eau ;
- tenir les réunions d'informations générales et particulières, notamment les conditions d'adhésion au CUE ;
- participer à toutes les réunions organisées dans le cadre de la mise en place des CUE et en rédiger/diffuser les comptes rendus ;
- accompagner les CUE à obtenir leur récépissé ;
- équiper les CUE de petits matériels pour l'entretien des barrages ;
- former les CUE quant aux activités d'entretien et de sécurisation des barrages ;
- former les CUE quant aux bonnes pratiques d'utilisation de la ressource en eau dans un esprit de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) ;
- produire un rapport final.

#### 4. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés et disposant d'un agrément de catégorie EB (agrément du Ministère en charge de l'eau), sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour

exécuter ces services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en n'excédant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection du moindre coût.

7. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Au secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Cascades sise au secteur N° 7 de Banfora. Tel : 74864040 et aux heures suivantes : de 7h 30 à 12h30 et de 13h à 16 heures TU tous les jours ouvrables.

8. Les dossiers de manifestation d'intérêt, rédigés en langue française, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, marqués comme tels, doivent être déposés à l'adresse ci-après : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Cascades BP 312 Banfora, Tél (00226) 20 91 0344 / Fax : 20 91 07 70 Email : [gouvecascades@fasonet.bf](mailto:gouvecascades@fasonet.bf) au plus tard **le 12/03/2025 à 09 heures 00 TU** avec la mention :

« Manifestation d'intérêt relative à la présélection de bureaux d'études ou de groupements de bureaux d'études pour la mise en place de quatre (04) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades

**Le Secrétaire Général,  
Président de la Commission Régionale d'Attribution des  
Marchés des Cascades.**

**Toussaint MEDA**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre de l'Etalon  
Médaille d'honneur des Collectivités Locales

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires  
de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du  
Kéné Dougou pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt complémentaire  
N°2025-02/RHBS/DRAHSN-HBS/DPAHSN-Kéné Dougou**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, Gestion 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs de biens dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans le domaine ci-après :

N° de Lot                      Domaine

**PRESTATION DE SERVICES**

Lot 08 Nettoyage de bâtiment

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou au plus tard **le 04/03/2025 à 09H00**.

Contacts : 70 37 44 30 / 65 00 08 99

**Le gestionnaire des crédits délégués  
de la DPAHSN/KENEDOUGOU**

**ZERBO Charles Dieudonné**  
Educateur Social

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Direction Provinciale des sports, et des loisirs du Kéné Dougou pour les demandes de cotation**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2025-001/MSJE/RHBS/DPSL-KND/ du 13 janvier 2025**  
**Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale des sports, et des loisirs du Kéné Dougou (DPSL-KND) lance un avis à manifestation d'intérêt en vues de constituer un répertoire de fournisseurs / prestataires à consulter dans le cadre des procédures de demande de cotation au titre de l'année 2025.

2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023 modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activité de FOURNITURES ET EQUIPEMENTS et de PRESTATIONIONS DE SERVICES, conformément au tableau ci-après :

**I) fournitures**

- Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 2 Acquisition de matériels et fournitures spécifiques
- Lot 3 Acquisition de carte de recharges PHONE CASH

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotation de la DIRECTION PROVINCIALE DES SPORTS, ET DES LOISIRS DU KENEDOUGOU au titre de l'année 2025.

5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'adresse complète (Numéro de téléphone WhatsApp, boîte postale, E-mail, etc.) le domaine et l'activité pour lequel le candidat souscrit ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisation ;
- Un agrément technique s'il y a lieu.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de la DIRECTION PROVINCIALE DES SPORTS, ET DES LOISIRS DU KENEDOUGOU sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au service du gestionnaire de la DIRECTION PROVINCIALE DES SPORTS, ET DES LOISIRS DU KENEDOUGOU sise dans l'enceinte de la Direction Provinciale des sports, et des loisirs du Kéné Dougou, Téléphone : 70535072/ 77091487/72404227, au plus tard **le 04/03/2025 à partir de 9 h00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. La liste des prestataires / fournisseurs sera constituée sur la base des activités principales des candidats.

9. La DPSL-KND se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Gestionnaire**

**YAMEOGO Issaka**

### Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Houet

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MESFPT/RHBS/DRESFPT/DPESFPT-HUE  
du 28 Janvier 2025.**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Houet (DPESFPT-HUE) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DPESFPT du Houet pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après.

#### I. FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau, de matériels de sport et culturels, de crédits de communication, de banderoles, des pièces de rechange, de produits d'entretien et de nettoyage, de fournitures spécifiques et scolaires, de kits scolaires, de kits de Gestion Hygienne des Menstrues (GHM), de consommables scolaires, de divers imprimés, de matériel et outillages techniques ;

Lot 2 : Acquisition de matériel informatique et péri informatique, de produits pour informatique et péri informatique, de consommables informatiques et péri-informatiques, entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique ;

Lot 3 : Acquisition de mobiliers et matériels de logement et de bureau, de mobiliers scolaires ;

Lot 4 : Acquisition de matières d'œuvre ;

Lot 5 : Acquisition de matériel roulant de transport de service et de fonction ;

Lot 6 : Acquisition de fournitures diverses pour la réparation des toilettes, des portes, des châteaux d'eau et de l'éclairage.

#### II. PRESTATIONS DE SERVICE

Lot 7 : Entretien et maintenance des climatiseurs et réfrigérateurs ;

Lot 8 : Entretien et maintenance des bâtiments intérieur et extérieur, des toilettes et dortoirs, réfection circuits eau-électricité et réparation de châteaux d'eau, réfection de câblage réseau internet ;

Lot 9 : Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau et de logement ;

Lot 10 : Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues et engins à deux roues ;

Lot 11 : Nettoyage de bâtiments ;

Lot 12 : Fournitures de pause-café renforcée, pause-déjeuner, de vivres, du pain, de condiments, de viande fraîche, de bois de chauffe et restauration des élèves ;

Lot 13 : Service de gardiennage et de sécurité ;

Lot 14 : Location de chambres climatisées, ventilées et de salles de conférence.

#### III. TRAVAUX

Lot 15 : Travaux de construction de bâtiments.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation 2025

de la DPESFPT du Houet ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent ;
- la preuve des expériences.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPESFPT du Houet sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPESFPT du Houet, sise à l'Hôtel Administratif de Bobo-Dioulasso ; 3ème Etage du bâtiment R+3 ; à l'aile gauche ; Bureau N°3 ; contact : 70 52 23 76 / 76 08 75 03 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 04/03/2025 à 9h00 mn**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPESFPT du Houet se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur Provincial**

**Raoul SANON**

Inspecteur de l'Enseignement Secondaire  
Chevalier de l'Ordre de l'Ordre des Palmes Académiques

**Complémentaire N°2025-002/MEF/SG/DGB/DRB/SBO du 25 Février 2025 cotations au cours de l'année 2025 de la Direction Régionale du Budget du Plateau Central (DRB/PCL)**

**Avis à manifestation d'intérêt complémentaire  
N°2025-002/MEF/SG/DGB/DRB/SBO du 25 Février 2025**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale du Budget du Plateau Central (DRB/PCL) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DRB du Plateau Central pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition des biens et services.

2. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisés dans les domaines ci-après :

Prestations de service

- Nettoyage de l'hôtel administratif de Ziniaré
- Gardiennage de l'hôtel administratif de Ziniaré (autorisation ou agrément technique exigé) ;
- Réfection de circuits d'eau et d'électricité de l'hôtel administratif de Ziniaré

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

4. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déposé une offre de service auprès de la DRB du Plateau Central sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Moyens de la DRB du Plateau Central, sis au secteur 01, sis sur la route de kaya ; contact : 78 54 40 98 aux heures suivantes : 7h30mn à 12h30mn et de 13h00 mn à 16 h00 mn.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **04/03/2025 à 9h00mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

8. La DRB du Plateau Central se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*La Directrice Régionale*

**Germaine KAFANDO**

Commandeur de l'Ordre de l'Étalon

### Constitution d'une base de données des entreprises/ fournisseurs/prestataires de biens, services et travaux de la Direction Régionale de l'Environnement du Sud-Ouest au titre de l'exercice budgétaire 2025

#### Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-001/MEEA/RSUO/DRE

1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM), exercice 2025, la Direction Régionale de l'Environnement du Sud-Ouest lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire d'entreprises/fournisseurs/prestataires de biens, services et travaux et de consultants individuels au titre de l'année 2025.

2- L'objectif primordial ou fondamental de cette démarche est de disposer d'une base de données composée des prestataires cités au paragraphe 1 que la direction sera amenée à contacter dans le cadre de consultations restreintes en vue de la mise en œuvre des procédures de demandes de cotation (formelle ou non formelle) et de consultations de consultants. Les domaines concernés sont les fournitures de biens et services, les travaux et les services de prestations intellectuelles.

3- Peuvent prendre part à cette concurrence, les personnes physiques ou morales étant en règle vis-à-vis de la loi, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs déclarés défaillants et spécialisés dans au moins l'un des domaines ci-après :

#### I : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 1 Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
- Lot 2 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 3 Acquisition de matériels et fournitures spécifiques
- Lot 4 Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques

#### II : PRESTATIONS DE SERVICES

- Lot 6 Entretien et nettoyage de bâtiments
- Lot 7 Entretien et réparation de véhicules deux roues et quatre roues
- Lot 8 Maintenance et réparation de matériels informatiques

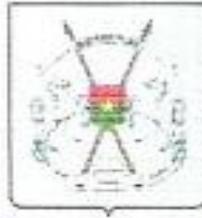
4- Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt, sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des entreprises/fournisseurs/prestataires de la Direction Régionale de l'Environnement du Centre-Ouest ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire avec la précision du numéro du domaine d'intervention :

- Une lettre d'inscription adressée au Président de la Commission d'Attribution des Marchés(CAM) précisant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- Une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU, contact téléphonique permanemment fonctionnel, etc.), qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

5- Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données des entrepreneurs/fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la Direction Régionale de l'Environnement du Sud-Ouest, au plus tard **le 12/02/2025 à 09h00 GMT.**

La Direction Régionale de l'Environnement du Sud-Ouest se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

**P. Ismaël ROUAMBA**  
Officier de l'Ordre de Mérite burkinabè



*Burkina Faso*

*Ouagadougou le*

13 FEV 2025

*Le Premier Ministre*

2025 - 028

N° \_\_\_\_\_ /PM/CAB

*A*

**Toute Autorité Contractante**

**OUAGADOUGOU**

**Objet** : promotion des savons produits localement

Par décret n°2024-0507/PRES-TRANS du 10 mai 2024, Son Excellence Monsieur le Président du Faso procédait à la promulgation de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso. Cette loi consacre l'introduction des achats publics durables dans notre système national pour un développement endogène réel basé non seulement sur la valorisation du contenu local mais aussi sur le mécanisme de rénovations des marchés publics au profit des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Dans sa politique de soutien aux producteurs locaux en vue de développer l'économie nationale, le gouvernement entreprend des actions visant à faciliter la production et l'écoulement des produits fabriqués localement.

Dans cette optique, des structures associatives notamment féminines produisent et valorisent au quotidien, le savon, sous divers conditionnements, au profit des populations des villes et des campagnes.

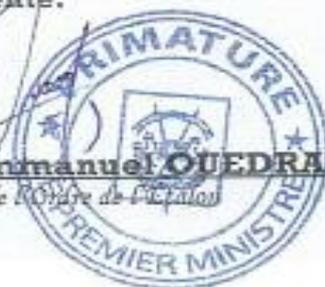
Ainsi, pour un développement endogène réel, les autorités contractantes dans le cadre de leur approvisionnement, sont tenues d'acheter en priorité les savons boule, poudre ou liquide produits localement.

Par ailleurs, pour les acquisitions homogènes de savons, les autorités contractantes doivent recourir à l'arrêté portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables, qui offre une base réglementaire pour recourir à la procédure d'entente directe avec les acteurs œuvrant dans ce domaine, sans avis ni autorisation préalable.

**J'attache du prix au respect des dispositions de la présente.**

**Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**

*Officier de l'Ordre de l'Épée*



**AUTORITE DE REGULATION  
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

-----  
**SECRETARIAT PERMANENT**  
-----

**DIRECTION DU CONTENTIEUX ET  
DES ENQUETES**



**BURKINA FASO**

*La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons*

Ouagadougou, le 24 FEB 2025

N°2025 06/ARCOP/SP/DCE

## **NOTE**

*A*

Tout usager de l'Organe  
de règlement des différends

**Objet :** procédures applicables devant l'ORD

L'Etat du Burkina Faso a adopté un nouveau corpus juridique applicable à la commande publique. Il s'agit de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso et ses textes d'application. Ce nouveau dispositif comporte des innovations majeures dont certaines sont relatives au fonctionnement de l'Organe de règlement des différends (ORD).

Aussi, voudrais-je par la présente note informer tous les usagers de l'ORD qu'à compter de l'entrée en vigueur des textes d'application, les mesures suivantes seront applicables :

- les délais de saisine de l'autorité contractante par les candidats et les soumissionnaires passent désormais à **trois (03) jours ouvrables** pour les marchés publics. Pour les partenariats public-privé, ce délai est de **dix (10) jours ouvrables**. L'autorité contractante dispose respectivement de **trois (03) et de cinq (05) jours ouvrables** pour répondre ;
- en cas de réponse négative ou de rejet implicite les délais de saisine de l'ORD sont de **deux (02) jours ouvrables et de cinq (05) jours ouvrables** respectivement pour les marchés publics et les partenariats public-privé à compter du lendemain de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou, à défaut, à compter de l'échéance du délai imparti à l'autorité contractante pour saisir l'ORD ;
- la saisine directe de l'ORD se fait dans les mêmes conditions de délai que celles de l'autorité contractante. L'ORD, cependant, dispose de **cinq (05) jours ouvrables** pour vider sa saisine pour ce qui concerne les marchés publics et de **trente (30) jours ouvrables** pour les partenariats public-privé ;

.../...

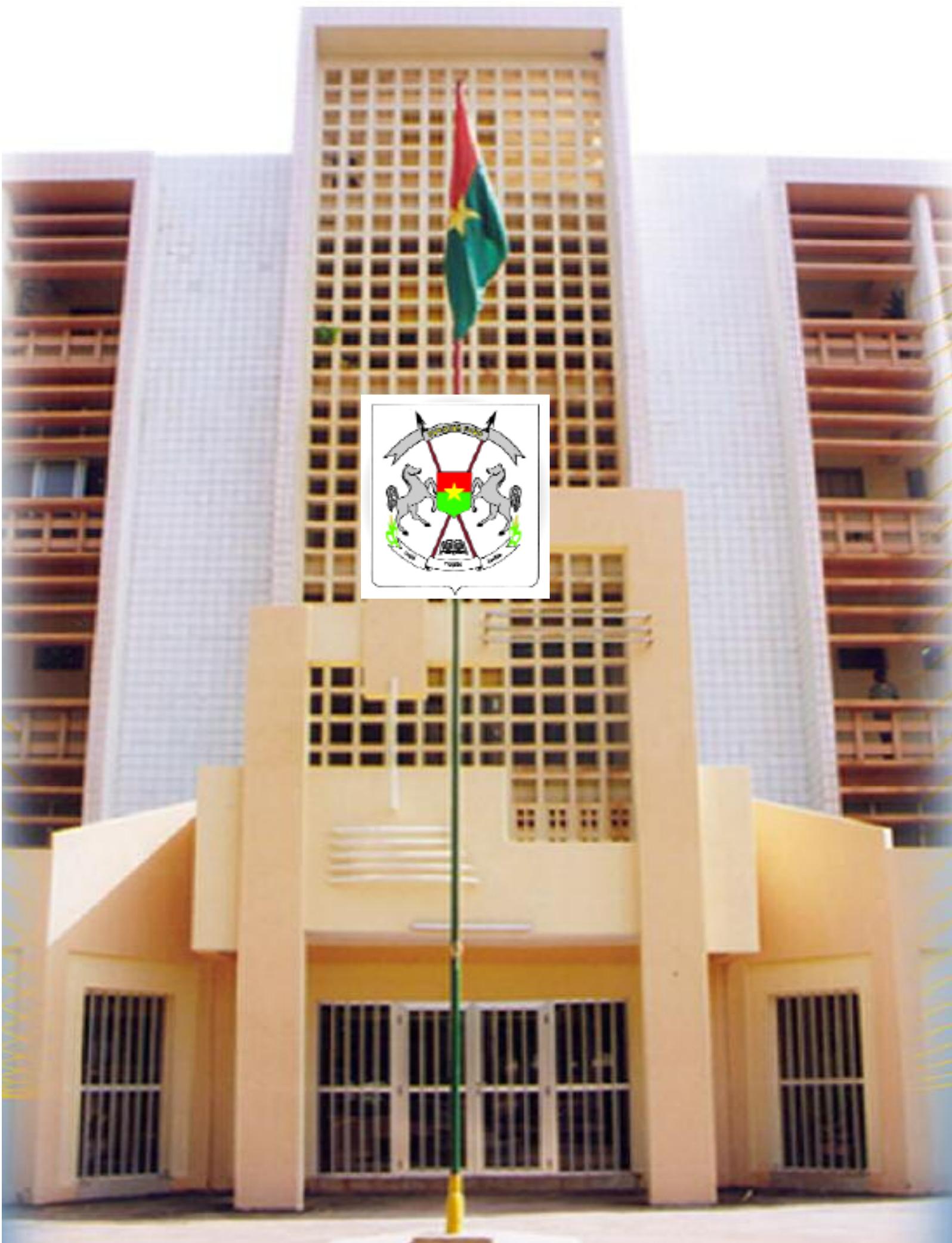
(05) jours ouvrables pour statuer. En cas d'auto-saisine, ce délai court à compter du prononcé de la décision ;

- tous les délais commencent à courir le lendemain du fait générateur ;
- en ce qui concerne les conditions de recevabilité, le recours doit invoquer une violation caractérisée de la réglementation et non de simples doutes. Cette violation alléguée doit porter exclusivement sur l'offre du requérant ;
- les autres violations à la phase de passation des commandes peuvent faire l'objet de dénonciation auprès du Secrétaire permanent. La dénonciation n'a pas d'effet suspensif sauf, en cas de nécessité, sur décision contraire du Secrétaire permanent pour permettre aux structures concernées de réagir utilement à la dénonciation. Lorsque la dénonciation intervient dans les délais d'attente (délais à observer avant l'élaboration des projets de contrat) et que les faits dénoncés sont avérés, ils peuvent avoir pour effet la modification des résultats provisoires ;
- la rétention d'informations ou la communication de fausses informations dans le cadre du traitement d'une dénonciation sont considérées comme des pratiques obstructives et sanctionnées comme telles ;
- la caution de recours est désormais indexée sur le montant hors TVA de l'offre ou de la proposition du requérant. Si ledit montant n'est pas connu, la caution est indexée au montant prévisionnel hors TVA du marché. Les taux de la caution sont fixés par la Décision n°2025-12/ARCOP/CR du 20 février 2025 comme suit :
  - 0,2% du montant HTVA de l'offre ou de la proposition financière pour lorsque celui-ci est inférieur ou égal à un milliard (1.000.000.000) FCFA. Quel que soit le montant de l'offre ou de la proposition, le montant dû de la caution ne saurait être inférieur à cent mille (100.000) FCFA ;
  - 0,25% du montant HTVA de l'offre ou de la proposition financière lorsque celui-ci est supérieur à un milliard (1.000.000.000) FCFA.
- en matière disciplinaire, les agents publics sont désormais passibles de sanctions directes par l'ORD ;
- en matière de conciliation, il n'y a pas de changement par rapport aux textes antérieurs ;
- les parties sont représentées par les responsables et/ou leurs préposés dûment mandatés devant l'ORD. Elles peuvent aussi se faire assister et/ou représenter par leurs conseils dûment mandatés. Pour chaque affaire, les mandats sont vérifiés en début de séance par le Président de séance.



**Modeste YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etaton*



*La célérité dans la transparence*